



Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Quartier UNIL Mouline – CH-1015 – Lausanne
T : + 41(0)21 557 40 00 – F : + 41(0)21 557 40 09
idheap@idheap.unil.ch – www.idheap.ch

Lausanne, 29 août 2013

L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud

Version finale

Giuliano Bonoli
Sandrine Vuille

Contact: giuliano.bonoli@idheap.unil.ch
Tél. : 021 557 40 90

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	8
L'enquête	9
CHAPITRE 1 : L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE DANS LE CANTON DE VAUD	10
1.1. Les différents modes de garde utilisés	11
1.2. Intensité d'utilisation	14
1.3. L'utilisation de plusieurs modes de garde par un seul enfant	16
1.4. Pourquoi l'enfant est-il gardé ?	17
CHAPITRE 2 : LE NIVEAU DE SATISFACTION ET LES PRÉFÉRENCES DES PARENTS.....	19
2.1. Choix effectif ou choix par défaut ?	19
2.2. Le niveau de satisfaction	22
2.3. La durée de l'attente pour une place de garde	23
2.4. Conclusion : malgré tout, des parents satisfaits... ..	24
CHAPITRE 3 : LA DIMENSION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS.....	25
3.1. Le niveau préscolaire	26
3.2. Le niveau parascolaire.....	37
3.3. L'accueil de jour des enfants entre choix, contraintes et risques d'exclusion.....	42
CHAPITRE 4 : UNE ESTIMATION DE LA DEMANDE POUR DES SERVICES DE GARDE INSTITUTIONNELLE	44
4.1. La demande non satisfaite en septembre 2012.....	44
4.2. La demande rapportée à la population totale.....	49
4.3. La répartition de la demande dans la semaine	50
CONCLUSIONS.....	53
BIBLIOGRAPHIE.....	55

Remerciements

Dans la réalisation de cette étude, nous avons pu nous appuyer sur le soutien important de la part de plusieurs personnes que nous tenons vivement à remercier ici. Premièrement, Statistique Vaud a joué un rôle essentiel dans la phase initiale du projet, en pilotant et assurant le tirage de l'échantillon, la réalisation de l'enquête et la production de la base de données. Ensuite, durant la phase d'élaboration du rapport, nous avons pu bénéficier du soutien précieux des membres du Conseil de fondation de la FAJE et de Statistique Vaud. Les discussions menées dans le cadre de plusieurs séances de travail nous ont permis de mieux comprendre les données qui nous ont parfois amenés vers des conclusions inattendues. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé à ces séances, et tout particulièrement Mme Carole Martin et M. Marc Martin de Statistique Vaud dont l'expertise en matière de statistique des services de garde nous a été extrêmement utile. Finalement, toute notre gratitude va à Mme Claire Botteron, Secrétaire générale de la FAJE, et à Mme Doris Cohen Dumani, Présidente du Conseil de fondation, qui nous ont accompagnés tout au long de ce travail. Leur approche, exigeante et encourageante en même temps, nous a beaucoup stimulés et sans aucun doute permis d'aboutir à un meilleur résultat.

Résumé

La présente étude, mandatée par la FAJE, est le fruit d'une collaboration entre Statistique Vaud, l'IDHEAP et la FAJE même. Elle se base sur une enquête menée auprès des familles vaudoises avec des enfants âgés entre 0 et 12 ans résidant dans le canton, qui a permis de constituer un échantillon de 1'929 enfants.

L'étude a plusieurs objectifs. D'une part il s'agit simplement de mieux connaître la réalité de l'accueil de jour dans le canton. Combien d'enfants sont gardés en dehors de leur famille ? Pendant combien de temps ? Deuxièmement, l'étude s'intéresse aux préférences et au degré de satisfaction des parents vaudois en matière d'accueil de jour des enfants. Le troisième thème abordé est celui de l'accès aux structures de garde, en particulier aux crèches. Finalement, cette étude a pour but surtout de fournir une estimation de la demande en places d'accueil dans le canton. Nous nous sommes intéressés en particulier à la demande actuellement non-satisfaite, telle qu'elle a pu être relevée en septembre 2012.

L'étude est structurée en quatre chapitres.

Chapitre 1 : l'utilisation des services de garde dans le canton de Vaud

Tableau 1.1: Pourcentage d'enfants accueillis de manière régulière en dehors du domicile pendant au moins 1h/semaine, 8h/semaine (préscolaire) ou 4h / semaine (parascolaire), en général et dans le cadre d'un mode de garde institutionnel

<i>Tranches d'âge</i>	% d'enfants gardés au moins 1h/sem	% d'enfants gardés au moins 8h/sem. (préscolaire) ou 4h/sem. (parascolaire)	Nombre d'heures de garde moyen
Préscolaire	79%	70%	26h45
-institutionnel	62%	52%	20h17
Parascolaire 4-7 ans	67%	60%	18h04
-institutionnel	44%	37%	10h15
Parascolaire 8-12 ans	49%	39%	11h44
-institutionnel	29%	21%	6h42
Tout âge confondu	63%	54%	19h40
-institutionnel	43%	36%	23h30

Un premier résultat qui émerge de l'étude est que l'accueil extra-familial est une réalité pour 63% des enfants vaudois âgés entre 0 et 12 ans (utilisation d'au moins 1h/semaine). Si on regarde plus précisément les modes d'accueil institutionnels, l'utilisation de ces structures est faite par 43% des enfants vaudois donc presque un enfant sur deux. Si on distingue selon les tranches d'âges, l'utilisation d'un mode de garde extra-familial ainsi que le temps d'utilisation diminue avec l'âge de l'enfant: alors que 21% des enfants en âge préscolaire ne sont pas gardés en dehors du domicile, ce pourcentage augmente à 33% pour les 4-7 ans et 51% pour les enfants entre 8-12 ans.

Plus de 80% des familles utilisent entre un et deux modes de garde différents (et cela pour tous les âges). Si on regarde les raisons de la prise en charge externe des enfants, pour plus de

80% des répondants, ce sont les raisons professionnelles (obligation ou souhait de travailler, formation, etc...) qui sont indiquées.

Chapitre 2 : le niveau de satisfaction et les préférences des parents

Les parents sont globalement satisfaits des solutions qu'ils trouvent. Le niveau de satisfaction pour pratiquement tous les modes de garde est très élevé. Ce résultat semble contraster avec un autre élément qui ressort de notre étude, à savoir le fait que des proportions non négligeables de parents utilisent un mode de garde qu'ils ont dû choisir par défaut. Ceci est le cas surtout pour les utilisateurs des modes de garde « accueil familial » (maman de jour) « nounou, fille au pair » et « voisins ». Cette apparente contradiction peut être expliquée par l'adaptation des parents à la solution de garde trouvée.

Si les parents sont globalement satisfaits de l'offre dans son ensemble, ils font état d'une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs, à savoir les crèches et les structures d'accueil parascolaire. Ce résultat émerge de manière claire dans plusieurs des analyses effectuées. Par exemple, parmi ceux qui ont été contraint à un choix par défaut, la préférence allait le plus souvent à un mode de garde collectif.

Nous avons aussi étudié la question du temps d'attente pour les modes de garde institutionnels entre l'apparition du besoin et la prise en charge effective dans l'institution : seulement 40% des utilisateurs de crèches ont leur place au bon moment, alors que pour les autres, un délai pouvant dépasser l'année s'impose. Pour les autres modes de garde, au moins 60% des demandes sont satisfaites au bon moment.

Chapitre 3 : la dimension économique et sociale de l'accueil de jour des enfants

La probabilité d'être pris en charge par les différents modes de garde varie en fonction de certaines caractéristiques socio-économiques. Plusieurs études ont démontré que les enfants issus de milieux défavorisés ont tendance à moins être gardés par des modes de garde institutionnels et collectifs. Dans ce chapitre, nous avons tenté de montrer les logiques sociales du recours aux modes de gardes dans le canton selon le revenu, les nationalités, le taux d'activité et le lieu d'habitation (ville-centre, autre commune, commune rurale).

Notre étude confirme l'importance des déterminants sociaux dans l'accès aux structures de garde collectives. La probabilité d'être pris en charge dans une crèche augmente avec le revenu des parents. Les familles à haut revenu (plus de 8'001 Frs/mois), et plus particulièrement celles avec plus de 15'000 Frs/mois, sont les plus grands utilisateurs de crèches. Les familles à bas revenu, par contre, utilisent moins souvent les crèches dans tout le canton, à l'exception des villes-centre¹. Il est possible qu'une structure tarifaire qui leur est plus favorable dans les villes explique cette différence.

Le recours à l'accueil familial est plus important pour les familles d'origine d'Europe du Sud que pour les autres nationalités. L'incidence du revenu sur ce mode de garde est très faible, mais on remarque un recours plus important pour les familles avec un revenu compris entre 8'001 Frs et 15'000 Frs/mois.

¹ Aigle, Lausanne, Montreux, Nyon, Vevey, Yverdon-les-Bains

La prise en charge par la famille proche (le plus souvent les grands-parents) dépend surtout de la disponibilité de ce mode de garde. Les catégories qui ont le moins recours à ce mode, soit les immigrés et les citadins, habitent probablement à une distance excessive de leur famille proche pour y avoir recours. Ce mode est surtout utilisé par les classes moyennes suisses et à l'opposé de ce qui se passe pour les crèches, par les familles habitant en dehors des villes.

Dans les cas des enfants qui ne sont pas pris en charge régulièrement à l'extérieur de la famille, les catégories à faible revenu et avec un niveau de formation de la mère bas sont fortement surreprésentées. De plus, les familles immigrées d'Europe de l'Est sont aussi plus enclines à ne pas faire garder leur enfant par une structure ou personne externe au ménage. Le fait de ne pas faire garder son enfant est le plus souvent le résultat d'un choix personnel. Une proportion non négligeable de parents (40%) cite toutefois le coût comme raison importante pour ne pas confier son enfant à une structure.

Dans le cas des enfants en âge scolaire, l'accès aux structures dépend moins de facteurs socio-économiques. On remarque toutefois que, comme dans le cas des crèches, les ménages favorisés ont plus souvent recours à des structures institutionnelles et collectives que les autres catégories de revenu.

Chapitre 4 : une estimation de la demande pour des services de garde institutionnels

Un des objectifs centraux de cette étude était d'estimer la demande en places d'accueil pour les différentes tranches d'âge pour les modes de garde institutionnels. Il convient de préciser que ces estimations sont une «photo» de la situation en septembre 2012. L'étude montre que l'offre est insuffisante, surtout pour les modes de garde institutionnels et collectifs. En extrapolant à l'ensemble du canton, les souhaits exprimés par les parents interrogés correspondent à environ 1'300 places de crèche supplémentaires. Pour les structures d'accueil pour écoliers, nous ne pouvons pas fournir des chiffres en nombre de places, mais la demande non satisfaite relevée en septembre 2012 correspond à environ 25% de l'offre actuelle. Ces estimations sont à prendre avec beaucoup de prudence, car la demande pour des places d'accueil est forcément fluctuante et dépend de beaucoup de facteurs, tels que la conjoncture économique, les valeurs sociales, la qualité des places proposées et leur prix. Elles permettent néanmoins aux réseaux d'avoir une idée de l'offre supplémentaire à développer dans l'immédiat pour répondre à la demande non satisfaite telle qu'elle a pu être exprimé en septembre 2012.

Introduction

Avec la généralisation de l'emploi féminin et en particulier de l'emploi des mères d'enfants en bas âge, l'accueil de jour des enfants est une problématique qui concerne de plus en plus de familles, dans les pays de l'OCDE, en Suisse et, bien-sûr, aussi dans le canton de Vaud. La politique publique a suivi ces développements socioéconomiques en contribuant au développement d'une offre de services visant à satisfaire la demande. Dans le canton de Vaud, un pas important dans ce sens a été accompli en 2006 avec l'adoption de la « Loi sur l'accueil de jour des enfants » (LAJE) et la création de la « Fondation pour l'accueil de jour des enfants » (FAJE). Grâce à des financements provenant des employeurs, des communes et du canton, cette dernière subventionne les structures d'accueil qui remplissent certaines conditions.

Cette initiative, ainsi que d'autres, tel que le programme d'impulsion pour la création de places d'accueil de la Confédération, ont permis d'augmenter sensiblement l'offre de places dans le canton. Mais est-ce que l'offre est aujourd'hui suffisante ? Professionnels de la petite enfance et familles se plaignent régulièrement du problème de manque de places, en particulier pour ce qui concerne le niveau préscolaire. Beaucoup de parents « jonglent » entre différents combinaisons de garde familiale, institutionnelle et non-institutionnelle. Lundi à la maison avec maman, mardi à la crèche, mercredi chez grand-maman, jeudi avec papa... bref, l'impression que retirent les professionnels du domaine est celle d'une grande variété de solutions et d'une bonne dose de frustration auprès de familles qui ne trouvent pas toujours la solution de garde idéale pour leurs enfants.

C'est dans ce contexte que la FAJE a décidé de mandater une étude sur l'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud. Celle-ci poursuit plusieurs objectifs. D'une part, il s'agit simplement de mieux connaître la réalité de l'accueil de jour dans le canton. Combien d'enfants sont gardés en dehors de leur famille ? Pendant combien de temps ? Quels sont les modes de garde les plus utilisés ? Deuxièmement, l'étude s'intéresse aux préférences et au degré de satisfaction des parents vaudois en matière d'accueil de jour des enfants. On peut en effet imaginer que, vu la situation générale de pénurie de places de garde, beaucoup de parents soient contraints à effectuer des choix par défaut.

Le troisième thème abordé dans l'étude est celui de l'accès aux structures de garde, en particulier aux crèches. Plusieurs études réalisées en Suisse et à l'étranger ont mis en évidence une difficulté assez importante pour les enfants issus de milieux défavorisés à accéder aux structures d'accueil institutionnelles et collectives. Les spécialistes de la politique sociale considèrent cet état de fait comme problématique car le passage en crèche peut être bénéfique pour casser la reproduction du désavantage entre générations. Qu'en est-il dans le canton de Vaud ? La loi impose une politique tarifaire qui tient compte des capacités financières des familles. Est-ce que cet élément suffit à garantir l'accès aux structures de garde à des populations défavorisées ?

Finalement, cette étude avait surtout pour but de fournir une estimation de la demande en places d'accueil dans le canton. Nous nous sommes intéressés en particulier à la demande actuellement non-satisfaite, telle qu'elle a pu être relevée en septembre 2012. Cet exercice, qui présente un certain nombre de limites, permet toutefois de donner une indication quant au nombre de places supplémentaires à créer dans le court terme.

L'enquête

L'enquête, pilotée par Statistique Vaud, a été réalisée en septembre 2012 par l'institut LINK de Lausanne. L'enquête a été menée sur la base d'un questionnaire, élaboré conjointement par la FAJE et Statistique Vaud. Les parents avaient le choix entre remplir une version en ligne du questionnaire ou répondre aux questions par téléphone. De cette manière nous avons pu constituer un échantillon de 1'929 enfants résidants dans le canton de Vaud et d'un âge compris entre 0 et 12 ans représentatif de l'ensemble des enfants du canton. La taille de l'échantillon permet d'effectuer des analyses au niveau cantonal mais pas au niveau communal ou au niveau des réseaux. Pour certaines questions, dans la mesure où le nombre d'observations disponible est suffisant, nous présentons les résultats en fonction du type de commune, en distinguant entre ville-centre, autre commune et commune rurale.

Le questionnaire utilisé ainsi que des informations supplémentaires quant à la procédure de constitution de l'échantillon sont disponibles dans le document « annexe technique ».

Chapitre 1 : L'utilisation des services de garde dans le canton de Vaud

Le premier résultat qui émerge de notre enquête est que l'accueil extra-familial est une réalité pour une majorité des familles du Canton. En septembre 2012, 63% des enfants vaudois âgés entre 0 et 12 ans ont été gardés de manière régulière pendant au moins une heure par semaine en dehors de leur famille immédiate (père ou mère). Ce pourcentage est plus élevé pour les enfants en âge préscolaire (79%) et diminue au fur et à mesure que les enfants grandissent. Si on applique une définition plus stricte de ce que signifie être gardé, par exemple de 8 heures par semaine pour les enfants d'âge préscolaire et 4 heures par semaine pour les enfants d'âge scolaire, les pourcentages sont un peu plus bas : 70% pour le préscolaire, 59% pour le parascolaire entre 4 et 7 ans et 37% pour les enfants plus âgés.

L'accueil de jour occupe donc bien une place centrale dans la vie des familles et des enfants vaudois, comme le montre également le nombre d'heures moyen passé dans des structures d'accueil : presque 27 heures par semaine pour des enfants en âge préscolaire et un peu moins pour des enfants plus âgés. En effet, pour les enfants préscolaire, le temps de garde est par définition beaucoup plus élevé que pour les enfants en âge parascolaire. Autant un jeune enfant doit rester une journée entière, voire plusieurs demi-journées, autant un enfant en âge scolaire requiert une garde en dehors des horaires scolaires, ce qui représente moins d'heures.

Tableau 1.1: Pourcentage d'enfants accueillis de manière régulière en dehors du domicile pendant au moins 1h/semaine, 8h/semaine (préscolaire) ou 4h / semaine (parascolaire), en général et dans le cadre d'un mode de garde institutionnel

<i>Tranches d'âge</i>	% d'enfants gardés au moins 1h/sem	% d'enfants gardés au moins 8h/sem. (préscolaire) ou 4h/sem. (parascolaire)	Nombre d'heures de garde moyen
Préscolaire	79%	70%	26h45
-institutionnel	62%	52%	20h17
Parascolaire 4-7 ans	67%	60%	18h04
-institutionnel	44%	37%	10h15
Parascolaire 8-12 ans	49%	39%	11h44
-institutionnel	29%	21%	6h42
Tout âge confondu	63%	54%	19h40
-institutionnel	43%	36%	23h30

Ces pourcentages concernent tous les modes de garde, que ce soit dans des structures institutionnelles², ou non-institutionnelles³, comme la famille proche (« grands-parents ») ou les voisins. Ils cachent une très grande variété en matière des différents modes de garde utilisés.

² Dans cette étude, sont considérées comme modes de garde institutionnels : crèches ; jardin d'enfants ; accueillant-e en milieu familial (AMIFA) ; cantine ; structures d'accueil pour écoliers (APEMS, UAPE).

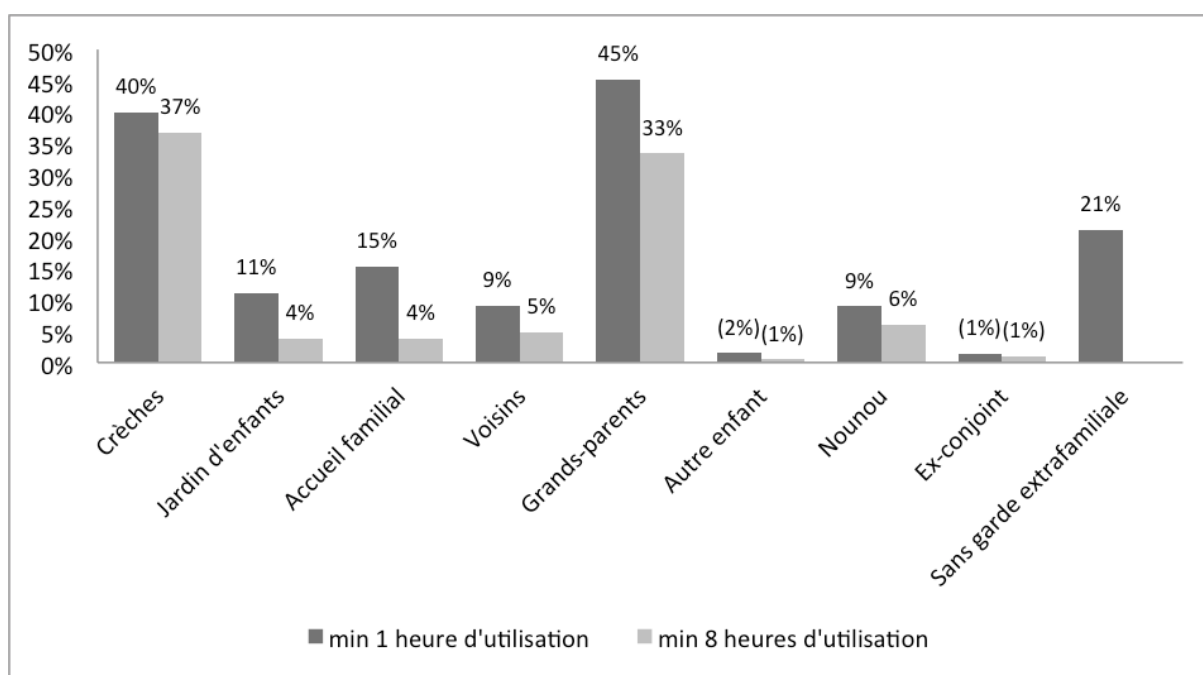
³ Dans cette étude sont considéré comme modes de garde non-institutionnels : école privée ; voisins, connaissances, amis ; Les grands-parents ou autres membres de la parenté ; un autre enfant du ménage ; une personne à la maison (nounou, baby-sitter, fille au pair, etc.) ; l'ex-conjoint/partenaire (hors garde partagée)

1.1. Les différents modes de garde utilisés

Dans cette section, nous nous intéressons à l'importance des différents modes de garde, institutionnels et non-institutionnels, et en particulier à la proportion d'enfants pris en charge par chacun de ces modes. Ils sont présentés pour chaque tranche d'âge et selon deux seuils d'utilisation : une heure par semaine et 4 heures ou 8 heures par semaine selon l'âge (8 h/semaine pour le niveau préscolaire et 4 h/semaine pour le niveau parascolaire).

Enfants en âge préscolaire

Graphique 1.1: Proportion d'enfants utilisant différents modes de garde, âge préscolaire, selon deux seuils d'utilisation minimale



Notes :

- Total supérieur à 100% car un enfant peut se retrouver dans différents modes
- Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Comme nous avons pu le voir au tableau 1.1, presque 80% des familles vaudoises avec un enfant en âge préscolaire utilisent au moins un mode de garde en dehors du domicile. Les modes de garde les plus souvent utilisés sont les grands-parents (45% ou 33% selon le seuil retenu) et les crèches (40% ou 37 %). Les autres modes de garde, institutionnels ou non, semblent jouer un rôle sensiblement moins important. Ces chiffres sont assez proches des résultats obtenus pour l'ensemble de la Suisse en 2007 pour la tranche d'âge 0-6 ans : 52% d'enfants pris en charge par les proches (le plus souvent les grands-parents) et 32% d'enfants qui utilisent une crèche (COFF 2008).

Malgré les avancées importantes réalisées dans le développement d'une offre collective et institutionnelle de structures de garde, la famille proche continue à jouer un rôle important dans la prise en charge des enfants en bas âge, même si, comme nous allons le voir plus bas, la durée de la prise en charge des modes de garde non-institutionnels est en général moindre.

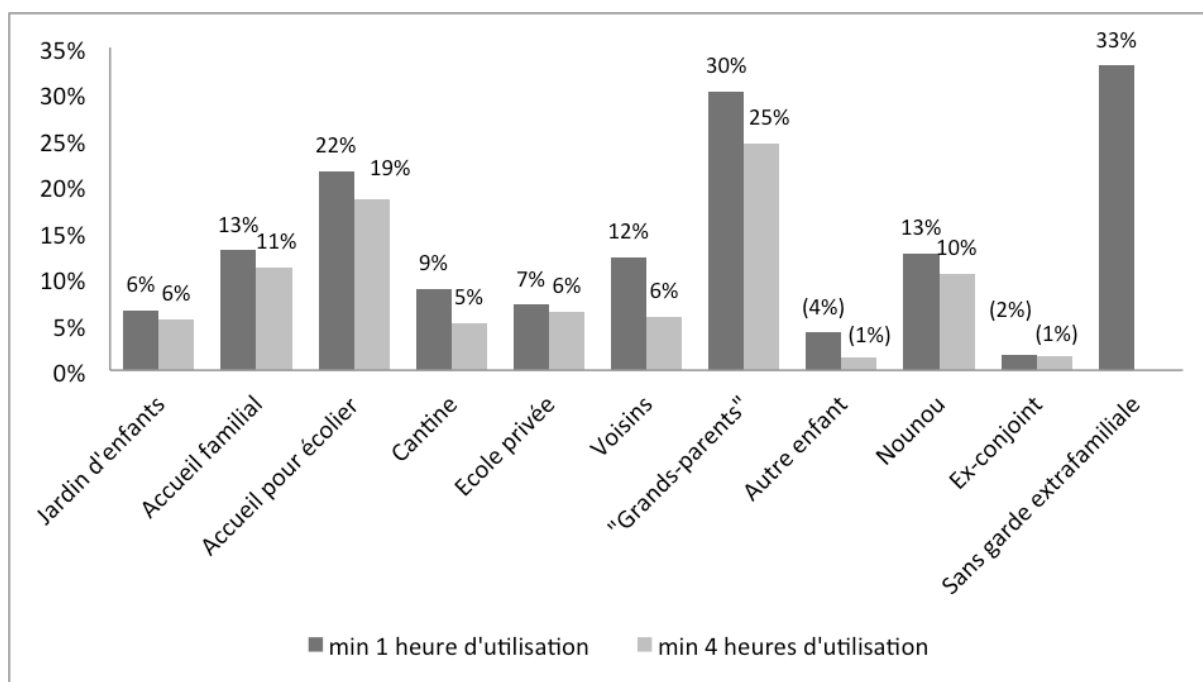
Parascolaire 4-7 ans

Pour les enfants en âge scolaire entre 4 et 7 ans, le recours à des modes de garde institutionnels et non-institutionnels est en général moins important. De plus, le pourcentage d'enfants qui ne sont pas gardés en dehors du domicile augmente aussi à 33%. Ce résultat peut être interprété de différentes manières. Comme les enfants sont de toute façon scolarisés pendant un certain nombre d'heures par semaine, on peut imaginer que des parents actifs à temps partiel réussissent à concilier travail et garde sans faire appel à des structures externes. Une hypothèse moins optimiste pourrait être que la conciliation travail-vie familiale est plus compliquée avec des enfants d'âge scolaire (repas de midi, vacances) et un nombre plus important de parents renonce à être actifs. Nos données, qui se limitent à fournir une image à un moment donné, ne nous permettent malheureusement pas de tester ces hypothèses contradictoires.

Le recours aux structures d'accueil pour écoliers demeure constant indépendamment du seuil d'utilisation appliqué, ce qui démontre une utilisation assez régulière de ce genre de mode de garde (en tous cas pendant au moins 4h/semaine). Cela se vérifie aussi pour les autres modes de garde institutionnels (sauf la cantine).

On remarque aussi un recours important à du personnel de maison (nounous, baby-sitter, fille au pair). Comme expliqué dans plusieurs commentaires des répondants, cette solution est favorisée dans le cas où plusieurs enfants doivent être gardés en dehors du ménage (car les coûts reviennent moins chers que de placer ses enfants), mais aussi de la difficulté à trouver des structures de gardes adéquates ou tout simplement le manque de places.

Graphique 1.2: Proportion d'enfants utilisant différents modes de garde, âge entre 4 et 7 ans, selon deux seuils d'utilisation minimale



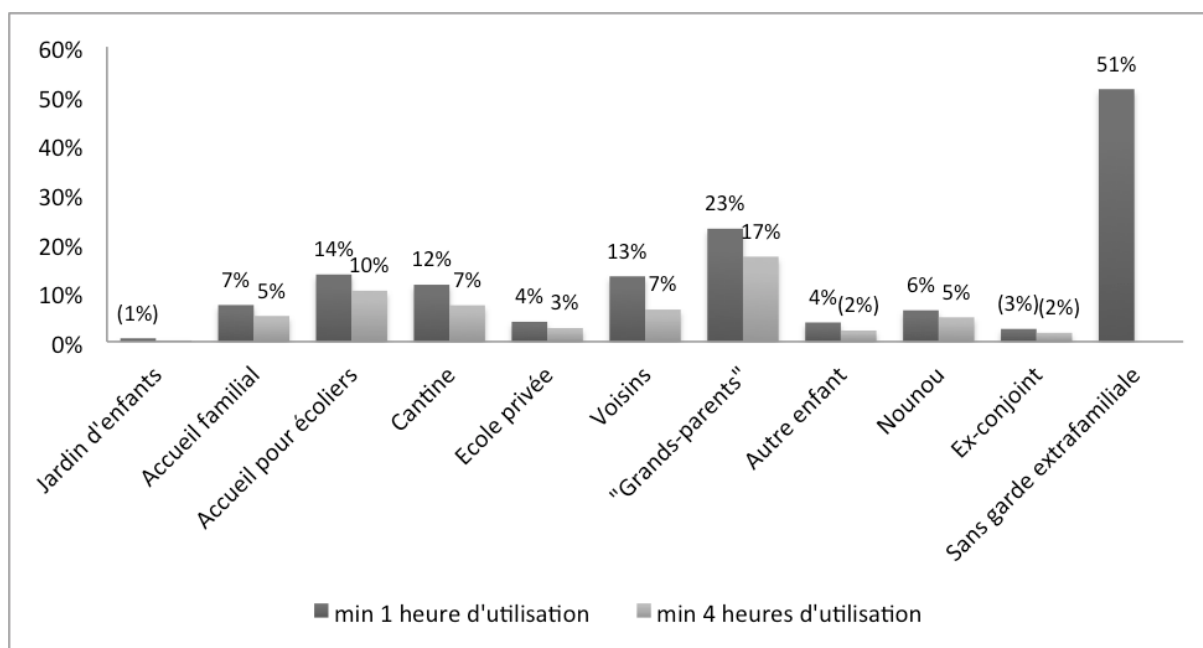
Notes:

- Total supérieur à 100% car un enfant peut se retrouver dans différents modes
- Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Parascolaire 8-12 ans

Dans la tranche d'âge entre 8 et 12 ans, le recours aux modes de garde en dehors du ménage diminue et 51% de ces enfants ne sont pas gardés en dehors du domicile. Dans ce cas, on peut imaginer qu'une plus grande autonomie des enfants contribue à ce résultat. Avec l'introduction du seuil minimal d'utilisation de 4 heures, le recours aux modes de garde, institutionnels et non institutionnels, diminue fortement. Il semblerait que pour cette tranche d'âge, l'accueil de jour joue un rôle plus limité dans l'organisation du temps des familles.

Graphique 1.3: Proportion d'enfants utilisant différents modes de garde, âge entre 8 et 12 ans, selon deux seuils d'utilisation minimale



Notes :

- Total supérieur à 100% car un enfant peut se retrouver dans différents modes
- Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

1.2. Intensité d'utilisation

Dans cette section, nous allons nous intéresser à l'intensité d'utilisation des différents modes de garde. Le tableau 1.2 présente la distribution des enfants en fonction de la durée d'utilisation hebdomadaire et de leur âge. Pour la tranche d'âge préscolaire il est intéressant de constater une distribution bimodale, avec un premier pic autour de 26-30 h/semaine et un deuxième à plus de 41 h/semaine. Ces deux pics correspondent probablement à différents niveaux d'engagement des parents sur le marché du travail (temps partiel et plein temps). La situation est différente pour le niveau parascolaire où la plupart des enfants bénéficient d'une prise en charge courte (entre 1 et 20-25 h/semaine).

Tableau 1.1: Distribution des enfants en fonction de la durée d'utilisation (tout mode de garde confondu) et de la classe d'âge.

Nombre d'heures de garde durant la semaine	Préscolaire	Parascolaire 4-7 ans	Parascolaire 8-12 ans
1-5h	7%	15%	30%
6-10h	8%	22%	34%
11h-15h	7%	16%	14%
16-20h	12%	14%	8%
21-25h	13%	12%	(7%)
26-30h	17%	7%	(2%)
31-35h	8%	(4%)	(1%)
36-40h	13%	(3%)	(1%)
Plus de 41h	15%	(6%)	(3%)

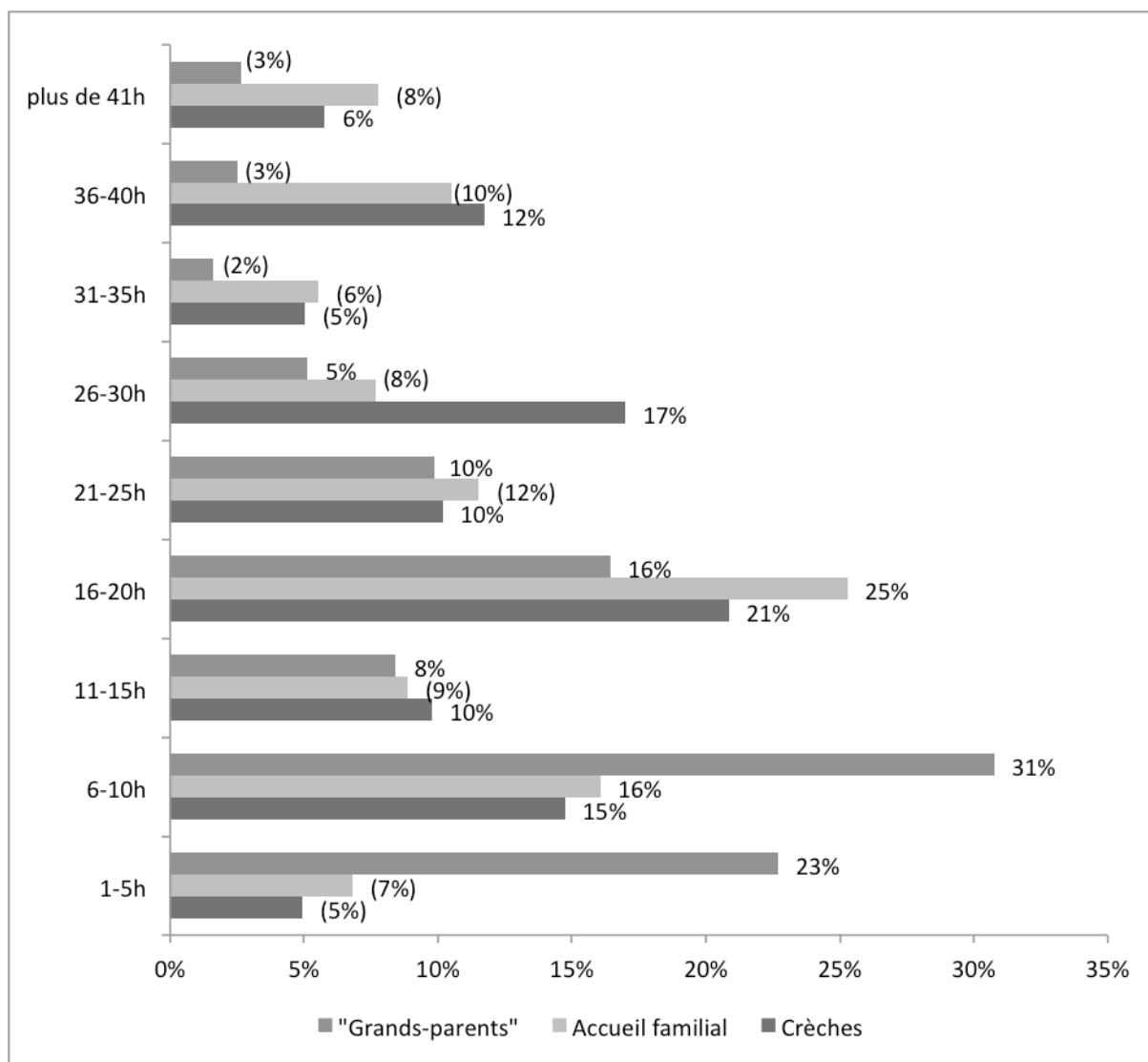
Note : Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Après cet aperçu général, nous examinons plus en détails les résultats pour les modes de garde les plus utilisés pour chaque tranche d'âge.

Age préscolaire : crèches, accueil familial et « grands-parents »

Le graphique 1.4 montre qu'il existe une relation entre intensité d'utilisation et mode de garde. Ainsi, les « grands-parents » sont un mode de garde utilisé surtout pour des durées courtes (54% des enfants pris en charge par un « grand-parent » le sont pendant au maximum 10h/semaine). Par contre, les crèches et l'accueil familial entrent en jeu surtout pour des prises en charge plus étendues. Par exemple, 50% des familles qui utilisent la crèche l'utilisent pour plus de 20 heures. Il faut toutefois souligner que les résultats pour l'accueil familial sont quelque peu incertains car ils se basent sur relativement peu d'observations. L'analyse des commentaires que les parents avaient la possibilité de laisser dans le questionnaire permet aussi de démontrer l'importance que les familles accordent à la crèche, contrairement aux autres modes de garde (voir aussi au chapitre 2 les résultats sur les préférences des parents).

Graphique 1.4: Distribution des enfants en fonction de la durée d'utilisation pour les trois principaux modes de garde pour les enfants en âge préscolaire



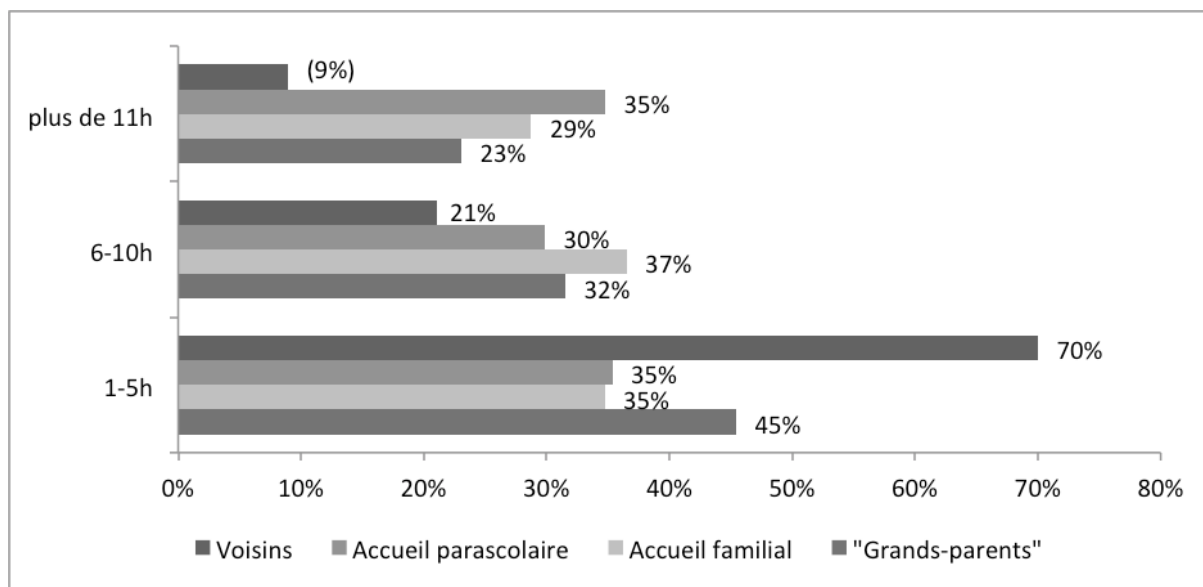
Note : Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Niveau parascolaire : voisins, grands-parents, accueil familial de jour et UAPE

Pour cette analyse, nous avons regroupés les deux tranches d'âge concernées par l'accueil parascolaire, car la prise en compte séparée ne permettait pas d'avoir un nombre suffisant d'observations. De plus, nous avons aussi regroupé les tranches horaires de plus de 11 heures, afin de former un seul groupe, car le nombre d'observations serait autrement insuffisant dans les tranches horaires plus élevées. Nous n'avons pas pris en compte la cantine dans les modes de garde principaux pour les enfants scolarisés, car cette dernière comporte des horaires fixes et une utilisation intensive de ce mode représenterait tout au plus 10h/semaine.

Nous remarquons que les voisins et les « grands-parents » interviennent dans la garde régulière pour des durées assez limitées. Leur engagement est en effet limité à 10 h/semaine dans 86% des cas (voisins) et 77% (« grands-parents »).

Graphique 1.5: Distribution des enfants en fonction de la durée d'utilisation pour les quatre principaux modes de garde pour les enfants âgé de 4 à 12 ans



Note: les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations

Concernant les structures d'accueil pour écoliers, nous remarquons une distribution assez homogène entre les trois niveaux d'utilisation, 35%, 30% et 35% respectivement, ce qui suggère que ce mode de garde peut jouer un rôle assez varié, qui peut être limité mais aussi constituer un pilier essentiel de la solution de garde globale adoptée par les familles.

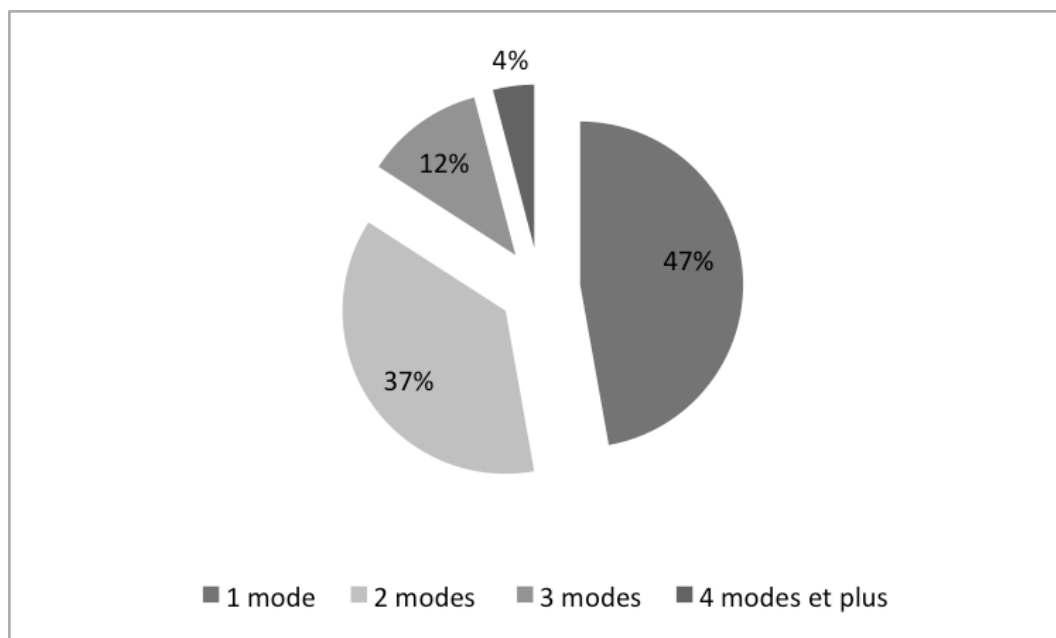
Comme nous avons pu le constater, les familles vaudoises font appel à plusieurs modes de garde. Les modes de garde institutionnels sont privilégiés pour des prise en charge relativement importantes (au-delà de 20h/semaine pour le préscolaire et au-delà de 11h/semaine pour le parascolaire). Les modes de garde non-institutionnels, en particulier les « grands-parents », sont par contre préférés pour des prise en charge relativement peu intensives (entre 1 et 10 h/ semaine).

1.3. L'utilisation de plusieurs modes de garde par un seul enfant

Nous avons déjà pu remarquer qu'un certain nombre d'enfants sont gardés par plusieurs modes de garde. Le graphique 1.6 nous donne une idée de l'importance de la combinaison de plusieurs modes de garde. Comme nous pouvons le constater, un peu moins de la moitié des enfants gardés sont pris en charge par un seul mode, alors que 37% combinent deux modes. Le fait de combiner trois modes pendant une même semaine est moins fréquent (12%) alors que quatre modes ou plus est plutôt rare (4%). Il est intéressant de constater que ces

pourcentages ne varient pas vraiment en fonction de l'âge des enfants. Les combinaisons observées sont très variables, avec souvent des modes institutionnels et non-institutionnels qui entrent en jeu pour un même enfant.

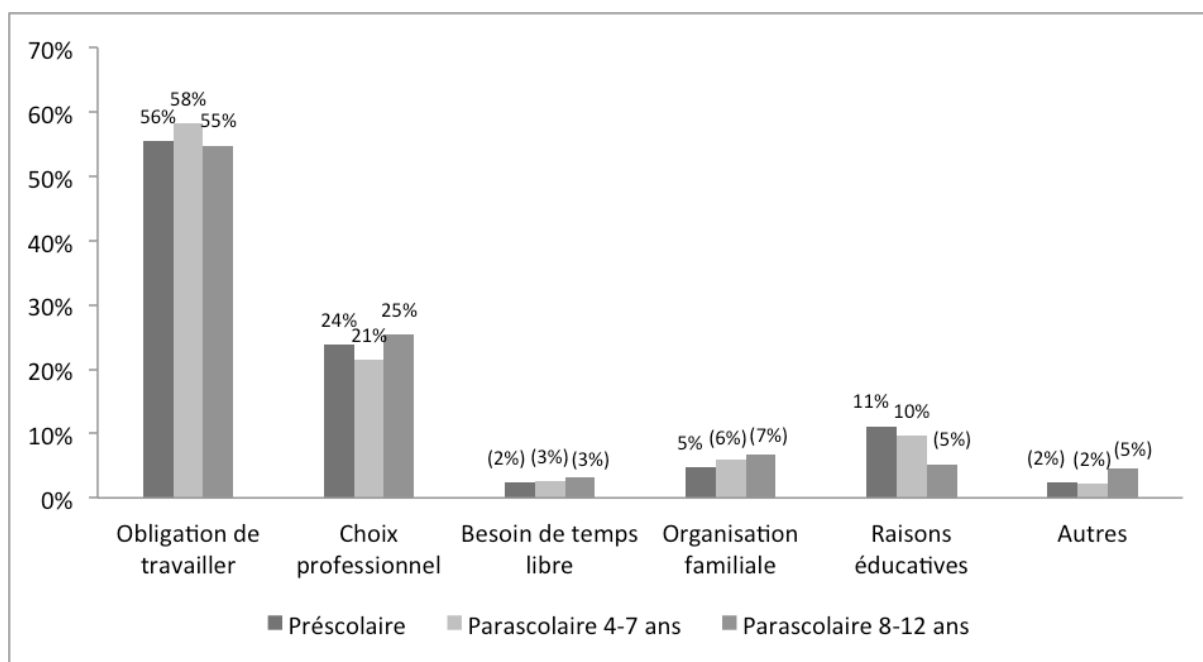
Graphique 1.6: Nombre de modes utilisés pour un même enfant régulièrement gardé, tout âge confondu



1.4. Pourquoi l'enfant est-il gardé ?

Nous nous sommes également intéressés à la raison principale pour avoir confié la garde d'un enfant à une structure d'accueil. Le graphique 1.7 présente les réponses données à la question « *Pour quelle raison principale votre enfant est-il gardé de manière régulière ?* ». Comme on peut le constater, le choix de faire appel à des services de garde est fortement lié à la conciliation vie familiale - vie professionnelle. La distinction entre les deux items le plus souvent choisis, « obligation de travailler » et « choix professionnel » est difficile. Il n'en reste pas moins, qu'il s'agit clairement des raisons le plus souvent évoquées pour faire appel à une garde extrafamiliale. Peu de parents déclarent faire appel à des structures de garde pour avoir du temps libre, alors que les raisons éducatives jouent un certain rôle pour les enfants plus jeunes (dans 11% des cas pour des enfants d'âge préscolaire).

Graphique 1.7: Raisons du recours à une garde externe ; par tranche d'âge



Note: Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Chapitre 2 : Le niveau de satisfaction et les préférences des parents

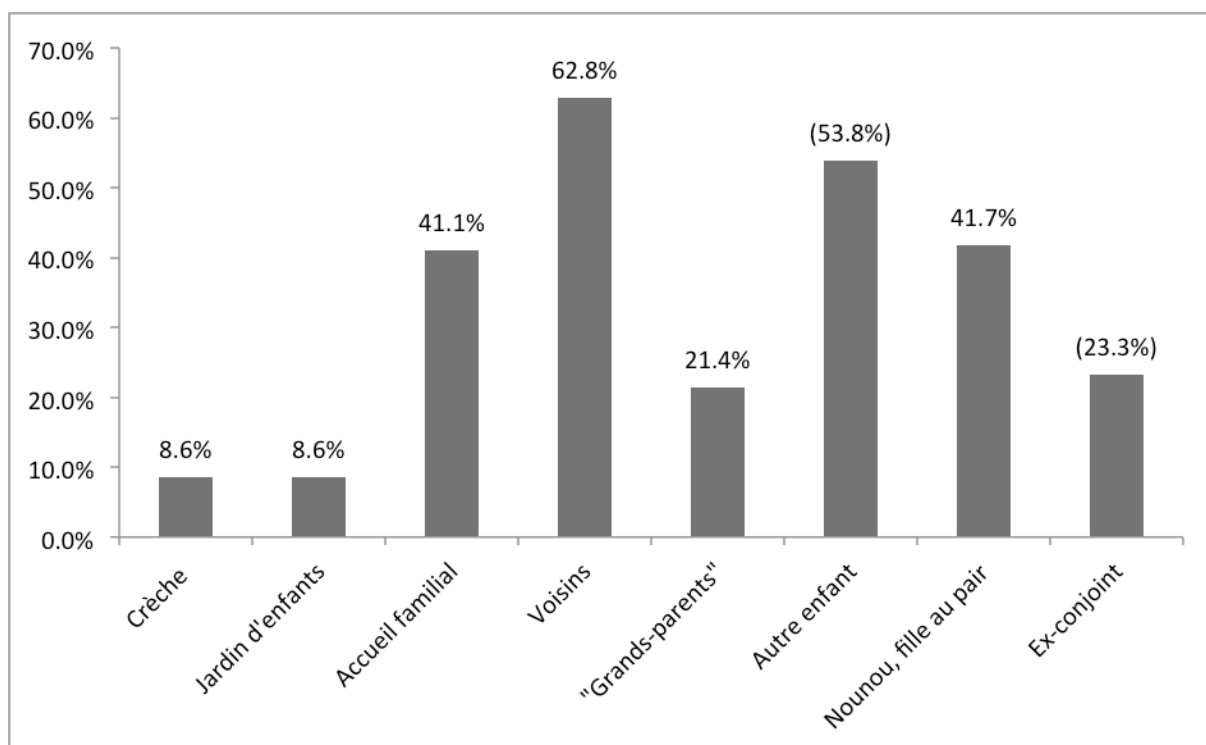
Dans le chapitre 1 nous avons pu étudier les choix de familles vaudoises en matière de garde des enfants. On peut toutefois se poser la question de savoir si ces choix correspondent aux souhaits effectifs des parents ou sont plutôt des choix contraints par la pénurie de certaines solutions de garde. Dans ce deuxième chapitre, nous nous intéressons précisément à cette problématique et de manière plus générale aux dimensions « préférences » et « satisfaction » des familles vaudoises en matière d'accueil de jour des enfants. Plusieurs questions posées nous permettent de faire de la lumière sur cette problématique. Dans un premiers temps nous nous intéressons à la question, cruciale, du choix effectif ou du choix par défaut. Nous nous penchons ensuite sur la question plus générale du niveau de satisfaction des différents modes de garde pour conclure avec un coup de projecteur sur la question des délais d'attente entre l'apparition d'un besoin de garde et l'obtention d'une place.

2.1. Choix effectif ou choix par défaut ?

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés au choix d'un certain mode de garde, afin de savoir s'il s'est agi d'un choix libre ou d'un choix par défaut, dû en principe au manque de places pour d'autres modes de garde. Le graphique 2.1 nous donne une première image des réponses à cette question pour le niveau préscolaire. Nous pouvons constater que pour certains modes de garde, la moitié voire plus des parents a été contrainte à un choix par défaut. Les modes de garde faisant le plus souvent l'objet d'un choix par défaut sont des modes non-institutionnels et l'accueil familial. L'incidence du choix par défaut est particulièrement forte pour le mode de garde « voisins ». Elle est très faible pour les crèches et les jardins d'enfants, et relativement faible pour les grands-parents.

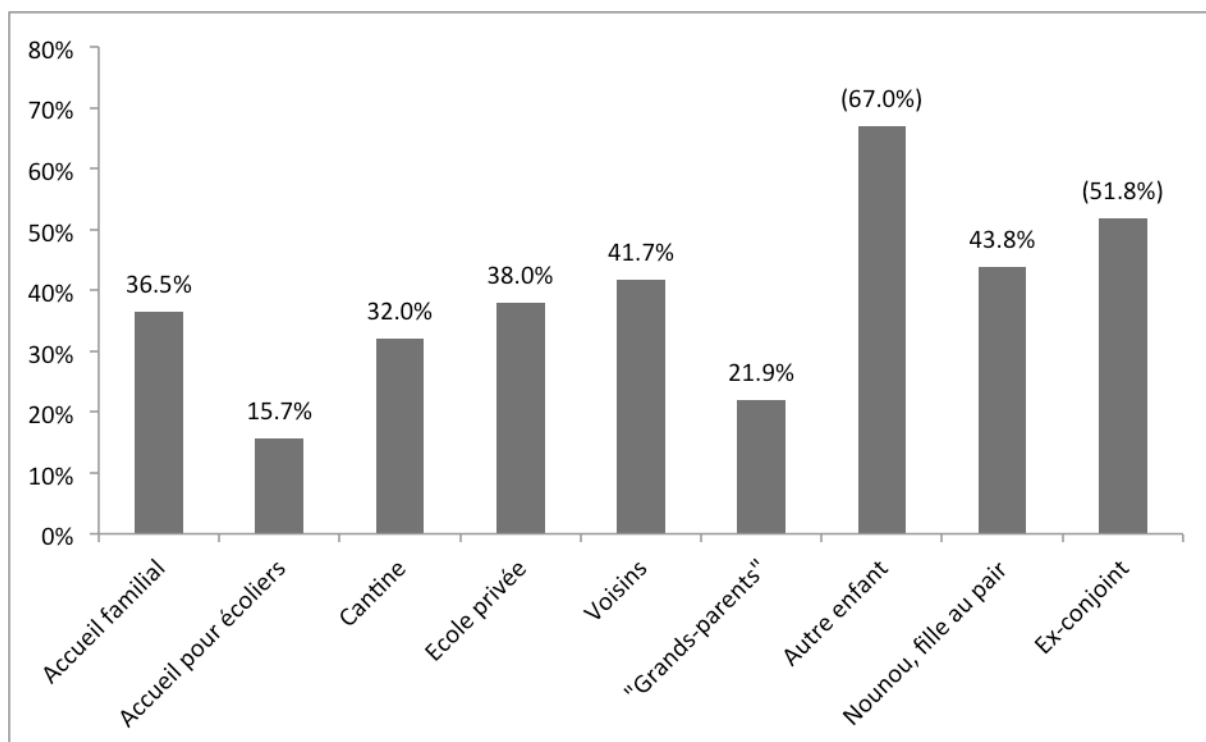
Les graphiques 2.2. et 2.3. fournissent la même information mais pour des enfants d'âge parascolaire. Les résultats confirment quelques-unes des tendances vues pour le niveau préscolaire. Ainsi, pour la tranche d'âge 4 à 7 ans, l'incidence du choix par défaut est plus forte pour les modes non-institutionnels et pour l'acueil familial. Pour la tranche d'âge 8 à 12 ans, en revanche, la proportion de parents ayant été contrainte à faire un choix par défaut est à peu près identique parmi les différents modes de garde, à l'exception des voisins.

Graphique 2.1: Proportion de parents utilisateurs ayant fait un choix par défaut par mode de garde, niveau préscolaire



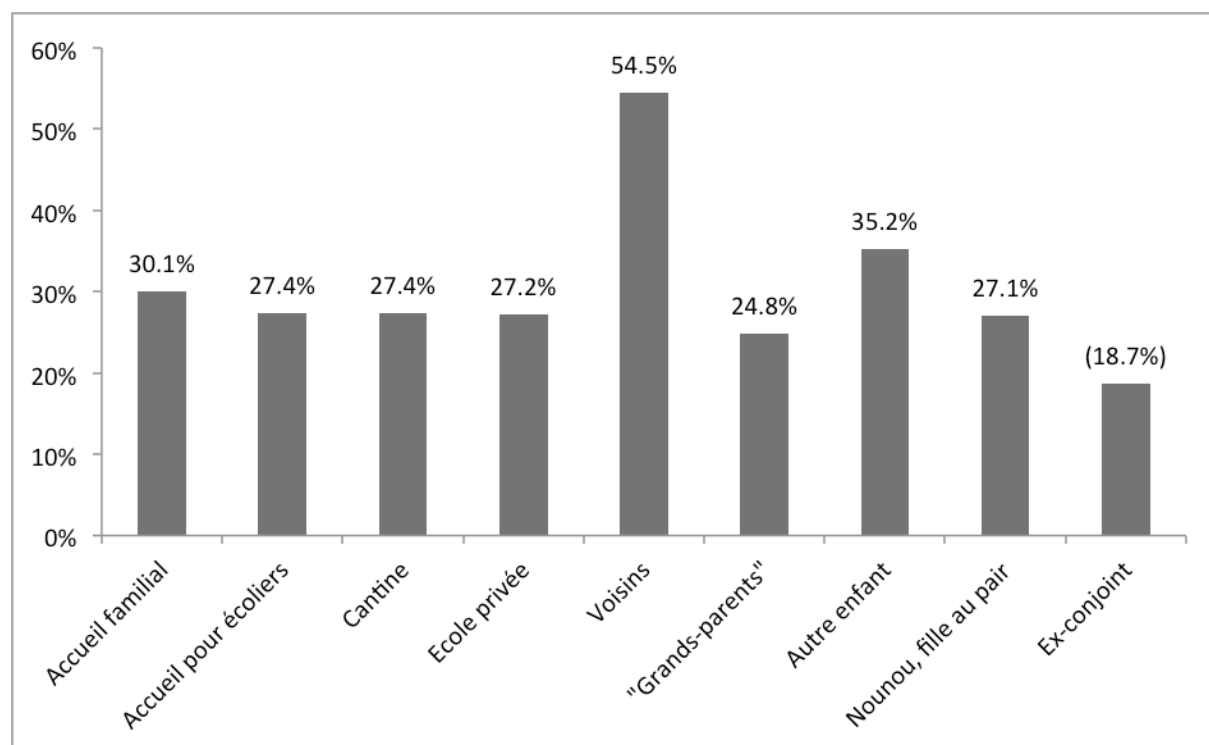
Note : Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations

Graphique 2.2: Proportion de parents utilisateurs ayant fait un choix par défaut par mode de garde, niveau parascolaire, 4-7 ans



Note : Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations

Graphique 2.3: Proportion de parents utilisateurs ayant fait un choix par défaut par mode de garde, niveau parascolaire, 8–12 ans



Note: Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations

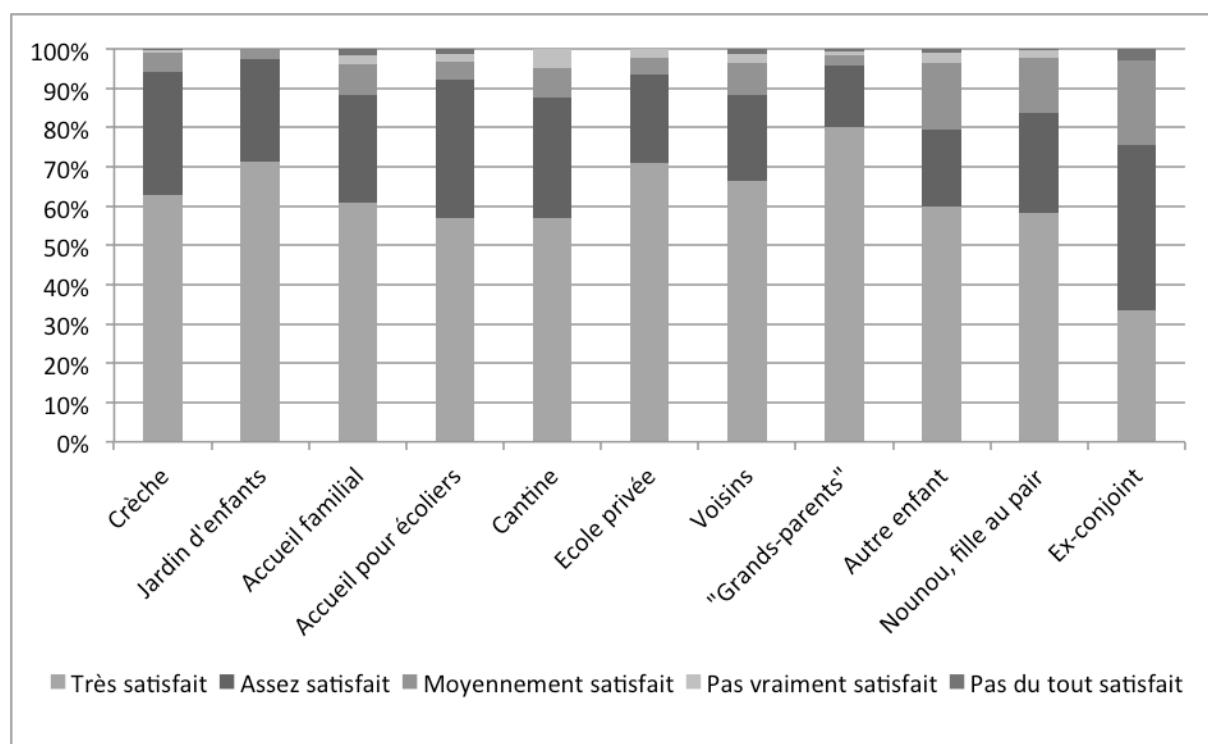
Globalement, les graphiques 2.1 à 2.3 nous permettent d'affirmer qu'en général, la plupart des choix par défaut concernent des modes de garde non-institutionnels, et en particulier les voisins, et l'accueil familial. Ces modes de garde sont le résultat d'un choix par défaut dans un nombre assez important de cas, proche de la moitié pour les tranches d'âge plus basses. Au contraire, les modes de garde institutionnels et collectifs (crèche, jardin d'enfants et accueil pour écoliers) correspondent le plus souvent à des choix effectifs.

Quels mode de garde auraient été préféré par les parents ayant été contraints à un choix par défaut ? Nous avons posé cette question aux parents concernés. Celle-ci est toutefois difficile à exploiter, car un nombre relativement restreint d'observations se répartit entre les différentes options offertes, ce qui donne lieu à des tableaux croisés avec de très petits nombres d'observation dans chaque case. En général, toutefois, nous pouvons relever une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs. Le plus souvent les parents ayant fait un choix par défaut auraient préféré l'accueil pour écoliers (38%) ou la crèche (17%). Pour le préscolaire, on constate que ceux qui font appel à l'accueil familial par défaut, auraient préféré la crèche à 74%, un résultat à prendre avec prudence car il se base sur un total de 26 observations. Pour les autres catégories, le nombre d'observations est plus faible, ce qui empêche une exploitation plus poussée de cette question. L'impression qu'on en retire va tout de même dans le sens d'une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs.

2.2. Le niveau de satisfaction

Les parents contactés ont été questionnés aussi par rapport à leur niveau de satisfaction des modes de garde utilisés. Les réponses à cette question, présentées au graphique 2.4, font état d'un niveau général de satisfaction très élevé. Le pourcentage de parents non satisfaits (somme des catégories « Pas du tout satisfait » et « Pas vraiment satisfait ») n'excède jamais 5%. Pour la plupart des modes de garde, autour de 90% des parents se disent très ou assez satisfaits du mode de garde utilisé. Les niveaux de satisfaction les moins élevés concernent surtout des modes de garde non-institutionnels, en particulier l'ex-conjoint, un autre enfant et la nounou/fille au pair. Parmi les modes de garde institutionnels, la cantine et l'accueil familial obtiennent des niveaux de satisfaction un peu moins élevés que les modes collectifs. Cela, toutefois, dans le contexte d'un très haut niveau de satisfaction.

Graphique 2.4: Niveau de satisfaction des parents pour les différents modes de garde



Après avoir appris, au point 2.1, qu'une proportion non négligeable de familles a été contrainte de choisir un mode de garde par défaut, il est surprenant de voir que la vaste majorité des parents est pourtant globalement satisfaite de la solution de garde trouvée. Comment expliquer cette apparente contradiction ? Les données en notre possession ne nous permettent pas vraiment de répondre à cette question. On peut toutefois émettre quelques hypothèses. Par exemple, nous pouvons imaginer que les parents s'adaptent aux solutions disponibles, et finissent par les accepter. On peut également imaginer que si la solution retenue par défaut devait vraiment se révéler insatisfaisante, les parents essaieraient rapidement de la changer.

Notre questionnaire prévoyait une question sur les raisons de l'éventuel faible niveau de satisfaction. Celle-ci n'a toutefois été posée qu'aux parents qui se sont déclarés au maximum

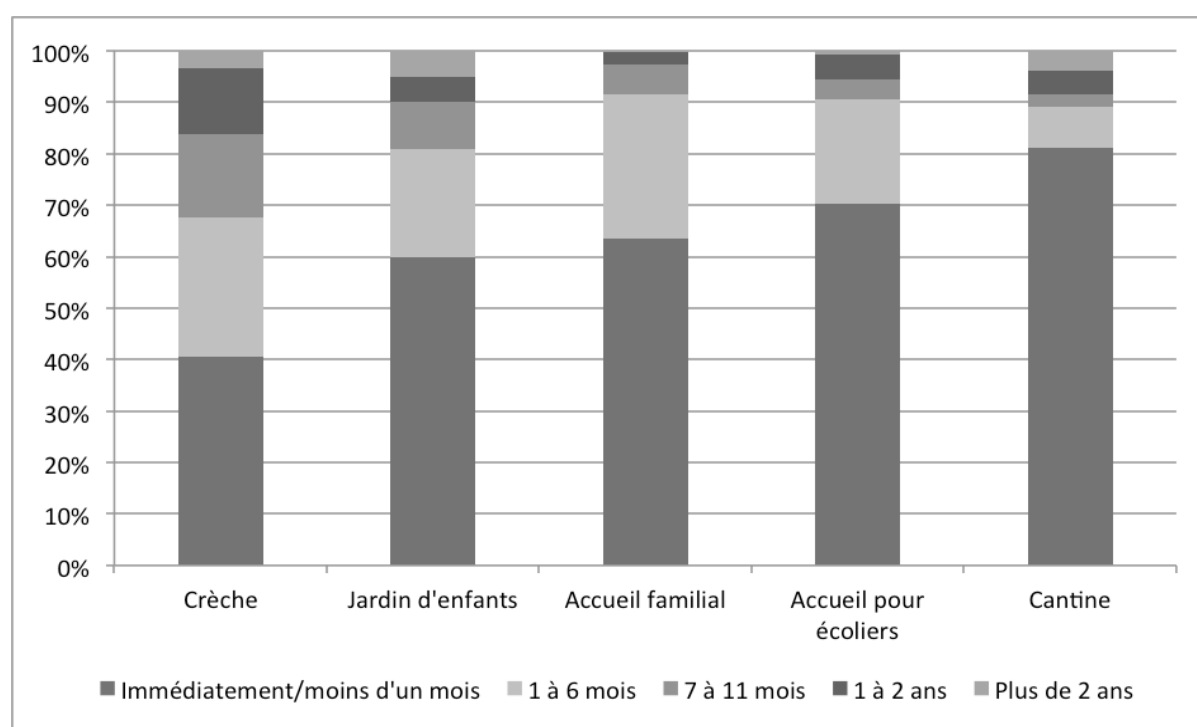
moyennement satisfaits. Vu le taux de satisfaction globalement très élevé, les réponses à cette question concernent un nombre très limité de personnes, ce qui en rend difficile l'exploitation. Nous pouvons néanmoins mentionner quelques tendances, à prendre évidemment avec beaucoup de prudence vu les faibles effectifs concernés.

Premièrement, pour ce qui concerne la crèche, le motif principal d'insatisfaction des rares parents qui se sont dits au maximum moyennement satisfaits de ce mode de garde est le coût trop élevé (83% de 21 parents concernés). Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le fait d'avoir sélectionné cet item ne semble pas lié au revenu du ménage. Deuxièmement, pour ce qui concerne l'accueil familial, le principal motif d'insatisfaction est la qualité insatisfaisante, item mentionné par 47% des 30 parents concernés. Pour le reste, le nombre très faible de réponses ne nous permet pas de mettre en évidence des tendances.

2.3. La durée de l'attente pour une place de garde

Une dimension importante de l'accès à une solution de garde est constituée par sa disponibilité au bon moment. Pour cette raison, nous avons posé les questions aux parents contactés la question suivante : « *Combien de temps avez-vous dû attendre entre le moment où vous aviez besoin que votre enfant soit gardé et le moment où il a effectivement été gardé?* ». Le graphique 2.5 présente les réponses obtenues, et montre clairement que la durée de l'attente entre l'apparition du besoin et l'obtention d'une place de garde varie fortement en fonction du mode de garde retenu. Les attentes sont relativement rares et courtes pour l'accueil pour écoliers et la cantine, alors que pour les crèches elles sont plus fréquentes et peuvent être très longues. Seulement 40% des utilisateurs d'une crèche obtiennent la place au bon moment. Pour tous les autres enfants, un délai d'attente pouvant dépasser l'année s'impose.

Graphique 2.5: Durée de l'attente entre l'apparition du besoin et l'obtention de la place de garde



2.4. Conclusion : malgré tout, des parents satisfaits...

Dans ce chapitre, nous avons pu examiner le point de vue des parents, notamment en termes de satisfaction de l'offre en matière d'accueil de jour des enfants. Nos résultats font état d'un niveau de satisfaction globalement élevé, ce qui contraste peut-être avec la perception des professionnels du domaine de la petite enfance, qui ont probablement à faire de manière disproportionnée avec des situations problématiques et des parents peu satisfaits. Cette image de satisfaction globale doit tout de même être quelque peu nuancée.

Premièrement, nous relevons un niveau de satisfaction globalement très élevé surtout pour les modes de garde institutionnels. Parmi les modes de garde non-institutionnels, le niveau de satisfaction est plus faible, à l'exception des « grands parents » qui sont à la fois bien évalués en termes de satisfaction et rarement l'objet d'un choix par défaut.

Deuxièmement, notre analyse a mis en évidence une apparente contradiction entre le fait qu'une proportion non-négligeable de parents a dit avoir été contrainte à un choix par défaut en matière de garde, et le niveau de satisfaction très élevé pour la plupart des modes de garde. Cette contradiction pourrait s'expliquer par un mécanisme d'adaptation à l'offre disponible. Nos données ne nous permettent malheureusement pas d'aller plus loin dans l'explication de ce résultat quelque peu surprenant.

Troisièmement, certains modes de garde, en particulier les crèches, sont le plus souvent accessibles après des périodes d'attente qui peuvent être relativement longues.

Finalement, notre analyse montre une certaine préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs, en particulier pour les crèches et les accueils pour écoliers. Ces modes de garde sont rarement choisis par défaut. Ils correspondent souvent au premier choix de parents qui ont, par défaut, été contraints à utiliser un autre mode de garde et obtiennent de très bonnes évaluations en termes de satisfaction des parents. Ce résultat n'est pas surprenant et est d'une certaine façon compatible avec les résultats des recherches menés sur le développement de l'enfant qui ont identifié dans les modes de garde institutionnels et collectifs la prise en charge plus favorable au développement de l'enfant (cf. par exemple Kamerman et al. 2003 ou Ruhm et al. 2007).

Chapitre 3 : La dimension économique et sociale de l'accueil de jour des enfants

Pour un enfant, la probabilité d'être pris en charge par les différentes offres d'accueil de jour varie en fonction de certaines caractéristiques socio-économiques du ménage dans lequel il vit. Pour différentes raisons, les enfants issus de milieux favorisés ont tendance à être plus souvent gardés et lorsqu'ils le sont, par des modes de garde institutionnels et collectifs, notamment les crèches. Cet effet a été mis en évidence dans plusieurs recherches menées en Suisse (Schlanser 2011) et dans divers pays européens (Van Lanker & Ghysels 2012 ; OECD 2011 : 144). En politique sociale on utilise le terme « effet Matthieu⁴ » pour indiquer des interventions de politique publique qui profitent à des couches de la population plutôt aisées. Les structures de garde, et en particulier les crèches, sont un des domaines où cet effet Matthieu est le plus fort.

Le fait que les enfants issus de milieux défavorisés aient une probabilité plus faible d'être pris en charge en dehors de la sphère familiale peut être considéré comme problématique. En effet, plusieurs études ont démontré que la prise en charge dans une crèche à l'âge préscolaire a un impact positif sur la réussite scolaire, surtout pour des enfants issus de milieux défavorisés (Kamerman et al 2003 ; Ruhm et al 2007).

Pourquoi des enfants issus de milieux défavorisés sont moins souvent pris en charge dans une crèche ? La littérature spécialisée suggère un certain nombre d'hypothèses. Nous en avons retenu quatre.

- Premièrement, le volume d'emploi réalisé dans des ménages défavorisés est en générale relativement faible. Souvent, au moins un adulte est sans emploi. De ce fait, cet adulte (le plus souvent la mère) s'occupera alors de ses enfants, qui du coup ne seront pas gardés à l'extérieur de la famille (voir p.ex. Van Lanker and Ghysels 2012).
- Deuxièmement, on peut imaginer que vu la situation de pénurie de places de garde en Suisse et dans la plupart des autres pays européens, l'obtention d'une place requière une certaine capacité à « naviguer » dans le monde de l'administration publique. Parfois, la simple dépose d'une demande ne suffit pas, des rappels et une certaine insistance et détermination de la part des parents sont nécessaires. Or, on peut imaginer que des parents immigrés et peu qualifiés soient moins à même d'effectuer ces démarches et donc d'obtenir une place.
- Troisièmement, on peut imaginer que des questions culturelles jouent un rôle. Dans certaines cultures plus que dans d'autres, une mère qui confie ses enfants à des tiers pour pouvoir travailler peut être mal vu.
- Finalement, la question du prix peut également décourager certains parents à faire appel aux services de garde plus onéreux, tel que les crèches.

⁴ Le terme « effet Matthieu » fait référence à un passage de l'évangile : « A celui qui a, il sera beaucoup donné et il vivra dans l'abondance, mais à celui qui n'a rien, il sera tout pris, même ce qu'il possédait (25:29) »

Dans ce chapitre nous nous intéressons à cette dimension sociale de l'utilisation des services de garde. Notre analyse porte sur les principaux modes de garde et sur le fait de ne pas être gardé à l'extérieur de la famille pour les enfants d'âge préscolaire et pour les enfants scolarisés. Toutefois, l'accent principal de ce chapitre est mis sur les crèches, car il s'agit de l'élément principal d'un dispositif d'accueil de jour des enfants et qui est susceptible de jouer un rôle important dans le développement précoce des enfants. Les autres modes de garde ne sont pas négligés, mais, comme on va le voir, leur utilisation semble moins influencée par les caractéristiques sociales des familles.

Nous présentons d'abord des analyses bivariées, qui examinent l'impact de différentes caractéristiques de l'enfant et de la famille sur la probabilité d'être pris en charge par un mode de garde donné, et ensuite des modèles de régression multivariés, qui nous permettent d'examiner l'impact conjoint des divers facteurs pris en compte. Au niveau des caractéristiques des parents, nous nous limitons à celles de la mère, car les caractéristiques du père ont généralement un impact bien moindre sur les choix de garde faits par une famille⁵. Cette pratique est commune à la plupart des recherches sur cette thématique (cf. par ex. Schlanser 2011, Le Roy-Zen Ruffinen & Pecorini 2005).

Pour ce qui concerne la nationalité de l'enfant, nous avons été confrontés au problème du faible effectif dans l'échantillon des ressortissants de certains pays. Pour cette raison nous avons procédé à des regroupements par nationalité, en essayant de combiner dans une même catégorie les pays qui ont une attitude similaire face au travail des femmes et à la garde des enfants, ceci établi sur la base d'indicateurs disponibles ou de recherches précédentes.

Nous avons abouti aux catégories suivantes :

- Europe de l'Ouest et du Nord : France, Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas
- Europe du Sud : Espagne, Grèce, Italie et Portugal
- Europe de l'Est : ex-Yougoslavie, Bulgarie, Géorgie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie, Turquie
- Autre pays : tous les autres pays

3.1. Le niveau préscolaire

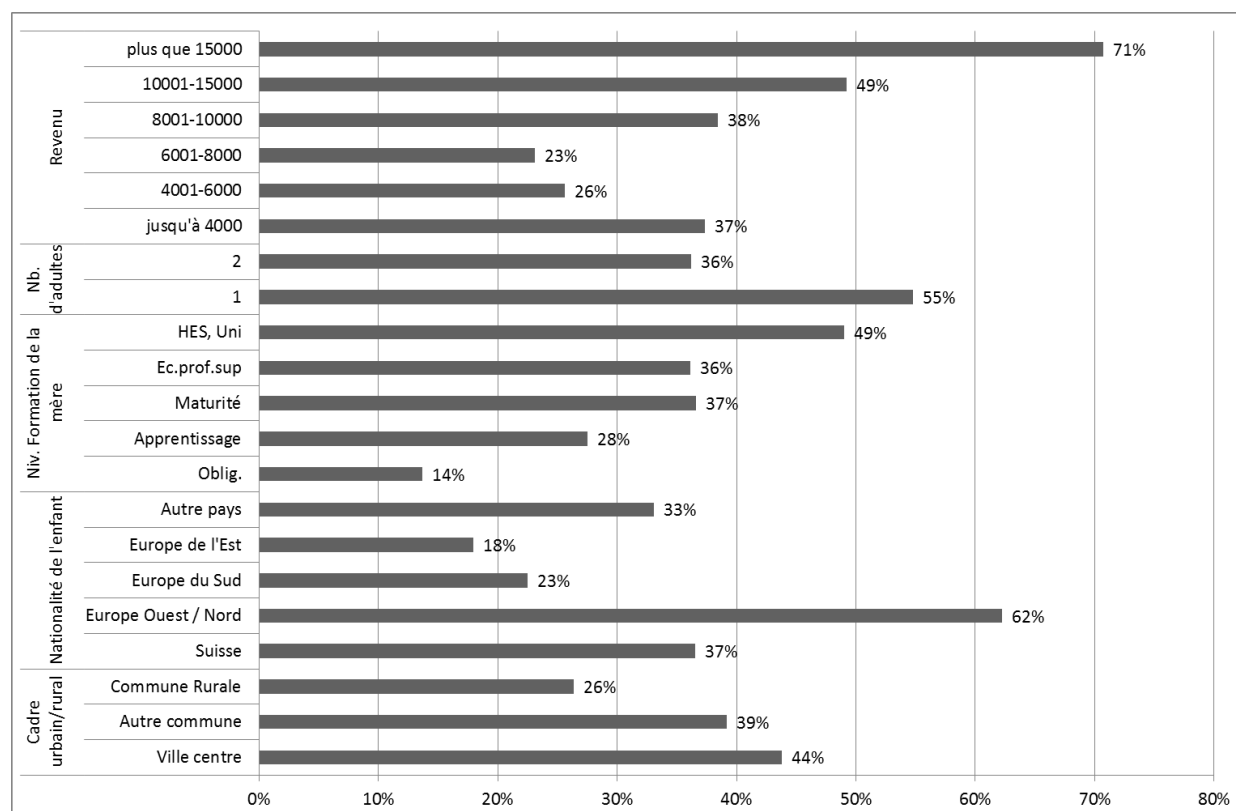
Les crèches

La plupart des études sur l'utilisation des services de garde en fonction des caractéristiques socioéconomiques des parents se concentrent sur l'accès aux crèches. En Suisse, l'étude de Regula Schlanser avait mis en évidence un effet Matthieu assez fort. Les crèches sont utilisées surtout par des enfants issus de la classe moyenne, de nationalité suisse ou européenne

⁵ Nous avons pu tester ceci en introduisant dans des modèles multivariés des variables concernant le père et la mère, et en observant que ce sont les caractéristiques de la mère qui ont l'impact plus important.

occidentale et avec un niveau de formation supérieure⁶. Elles le sont beaucoup moins par des enfants de nationalité turque ou ex-yougoslave (Schlanser 2011). Ces résultats sont similaires à ceux obtenus dans les études de Ghysels et Van Lancker, qui mettent toutefois plus l'accent sur le revenu du ménage et la participation au marché du travail des parents. Dans tous les pays de l'UE à l'exception de la Suède, Ghysels et Van Lancker trouvent que les enfants issus de milieux défavorisés ont une probabilité beaucoup plus faible d'être pris en charge dans une crèche (Van Lancker & Ghysels 2012).

Graphique 3.1a: Proportion d'enfants pris en charge par une crèche pendant au moins 8 h/semaine parmi différentes sous-populations, enfants d'âge préscolaire



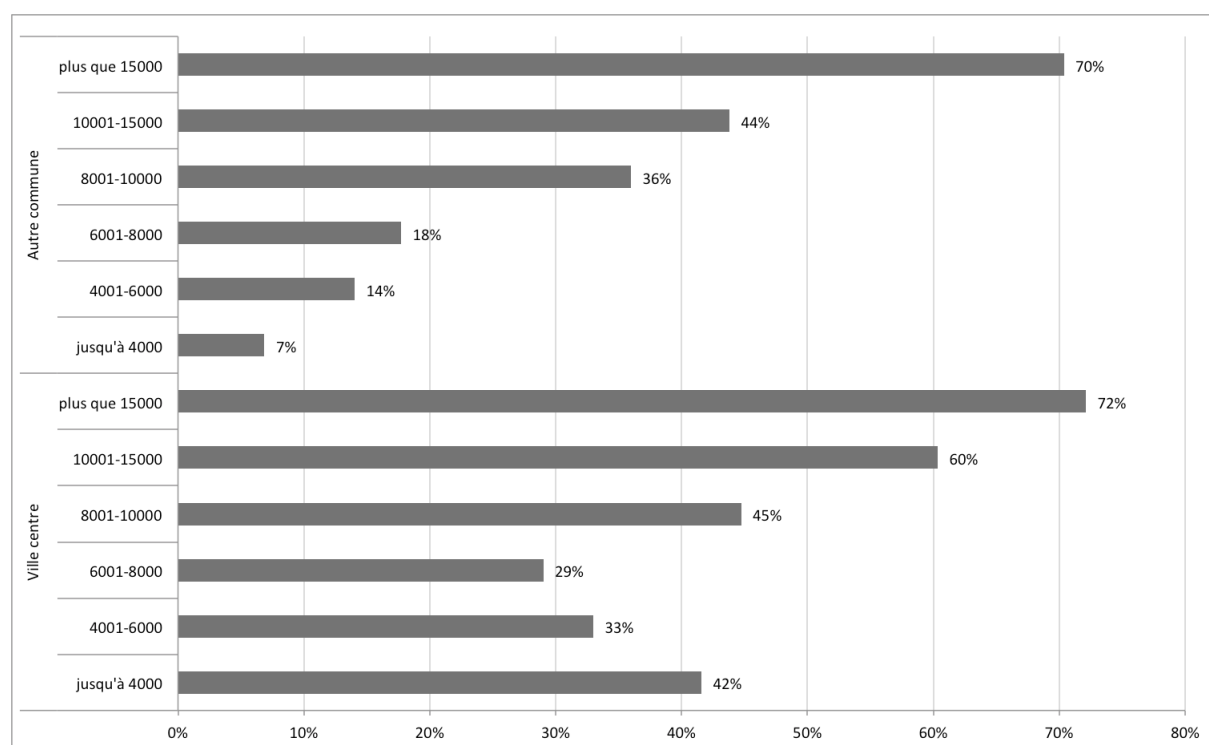
Le graphique 3.1a nous permet d'examiner cette question pour le canton de Vaud. Nous pouvons constater que la proportion d'enfants pris en charge dans une crèche varie passablement en fonction des différentes caractéristiques socioéconomiques prises en compte. Pour le revenu, premièrement, on constate à première vue une relation en « U ». Le pourcentage d'enfants pris en charge dans une crèche est apparemment plus élevé aux extrêmes de la distribution des revenus qu'au centre. Ce résultat contredit ceux obtenus dans d'autres pays qui identifient plutôt une relation linéaire et positive entre revenu et utilisation de la crèche. Il demande donc une explication. Nous en avons trouvé deux.

Premièrement, cette différence, et en particulier l'utilisation plus intensive des crèches par des familles à bas revenu, s'explique surtout par le comportement des familles monoparentales. En effet, ces familles ont une plus grande propension à utiliser des services de garde (55% contre 36% pour les ménages avec deux adultes) et se retrouvent dans les classes de revenu le plus basses. Si on exclut les familles monoparentales de l'analyse, seul 29% des enfants

⁶ Pour son étude, Schlanser ne disposait pas de données sur le revenu des ménages

vivant dans un ménage avec un revenu brut inférieur à 4000 Frs sont pris en charge dans une crèche. Il s'agit d'un pourcentage plus élevé que pour les familles à revenu moyen (qui se situe autour de 21% pour les familles biparentales), mais bien moins élevé que le 37% qu'on trouve pour l'ensemble de l'échantillon et qui est rapporté au graphique 3.1. Compte tenu du fait que les classes de revenu utilisées ne tiennent pas compte de la taille du ménage, l'exclusion des familles monoparentales de l'analyse paraît justifiée. Avec un même revenu, un ménage monoparental aura un niveau de vie supérieur à un ménage avec deux adultes. Les familles monoparentales, surreprésentées dans les catégories de revenu les plus basses, ont en réalité un niveau de vie quelque peu supérieur à ce que leur classement suggère⁷. Dans les analyses multivariées présentées plus bas, qui tiennent compte de cet effet ainsi que d'autres variables, la plus forte utilisation des crèches par les ménages à bas revenu n'apparaît pas comme étant statistiquement significative.

Graphique 3.1b: Proportion d'enfants pris en charge par une crèche pendant au moins 8 h/semaine par tranche de revenu brut du ménage, sans les familles monoparentales et en distinguant entre villes centre et autres communes



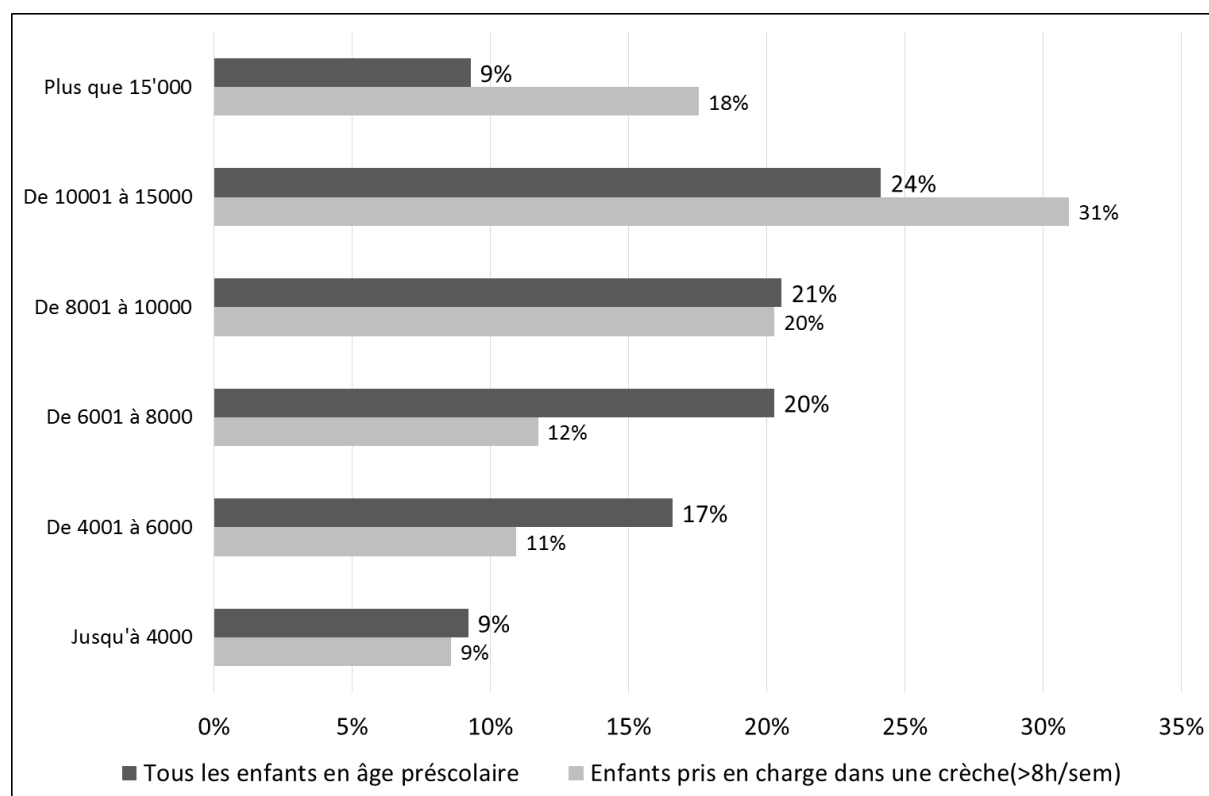
Deuxièmement, la relation en « U » entre revenu et probabilité d'utiliser une crèche se vérifie seulement dans les villes centre, ceci même en excluant les familles monoparentales de l'analyse (cf. graphique 3.1b). Au contraire, dans le reste du canton, la relation entre revenu et probabilité d'utiliser une crèche est linéaire et positive, ce qui est moins surprenant et va dans le sens de la plupart des études disponibles et citées ci-dessus. Les différences d'utilisation

⁷ Dans les études sur les revenus on utilise d'habitude un indicateur dit « revenu équivalent » qui tient compte de la taille du ménage (nombre d'adultes et nombre d'enfants). Malheureusement, dans le cadre de notre enquête nous ne pouvons pas construire cet indicateur, car nous ne disposons pas d'une indication précise du revenu, mais seulement d'une information par rapport à la catégorie de revenu. Manque aussi une indication précise quant au nombre total de personnes qui résident dans le ménage.

entre le bas de la distribution des revenus et la catégorie centrale (6001-8000 Frs/mois) ne sont toutefois pas statistiquement significatives, ce qui peut être dû aussi au faible nombre d'observations dans la catégorie à bas revenu si on exclut les familles monoparentales et on partage la base de donnée en deux, villes centre et autres communes. Dans les villes centre, par exemple, nous ne disposons que de 26 observations pour la catégorie de revenu <4000Frs. La forme en « U » de la relation entre revenu et utilisation du mode de garde « crèche » ne doit donc pas être considérée comme un résultat robuste. Toutefois, le fait qu'elle ne se vérifie que dans les villes centre nous interpelle. Ce résultat pourrait en effet être en lien avec la structure tarifaire des réseaux des villes centre, en général plus favorable aux bas revenus (cf. Bonoli et al 2010).

Les familles à haut revenu (plus de 15'000 Frs/mois dans notre analyse) ont tendance à utiliser plus souvent les services d'une crèche. Celles-ci étant toutefois moins nombreuses que celles de classe moyenne, elles ne constituent qu'environ 18% des usagers de ce mode de garde. L'essentiel des usagers des crèches du canton sont des enfants issus des classes moyennes-supérieures : 51% des enfants pris en charge dans une crèche sont issus d'un ménage avec un revenu brut compris entre 8'001 et 15'000 Frs/mois (cf. graphique 3.1c)

Graphique 3.1c: Distribution des enfants pris en charge dans une crèche et de l'ensemble des enfants en âge préscolaire en fonction du revenu du ménage



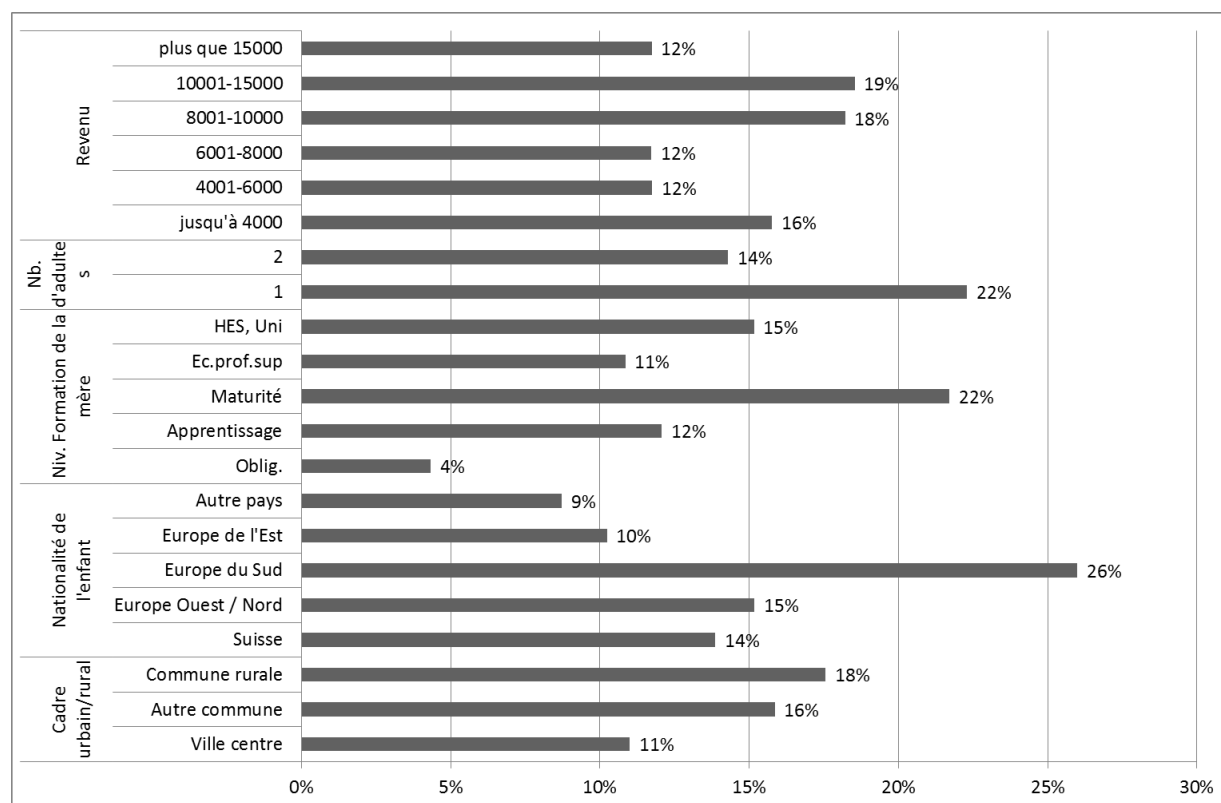
Les autres variables prises en compte dans le tableau 3.1a confirment essentiellement les résultats obtenus par les autres études menées à l'étranger et en Suisse, telle que celle de Schlanser. Les enfants de parents avec un niveau de formation élevé ont plus de chances

d'être pris en charge par une crèche. De même les ressortissants d'un pays d'Europe de l'Ouest ou du Nord sont plus souvent pris en charge que les enfants suisses, alors que ceux d'autres pays le sont moins, voire beaucoup moins. Finalement, le cadre urbain/rural joue aussi un certain rôle, même si en l'apparence il est moins fort.

L'accueil en milieu familial (« maman de jour »)

L'utilisation de l'accueil familial est moins contrastée. Pour ce qui concerne le revenu, si nous pouvons identifier des différences entre les différentes classes, il est difficile de voir une tendance claire. L'utilisation de ce mode de garde est quelque peu plus fréquente pour des enfants vivant dans des ménages monoparentaux (mais cette caractéristique est commune à presque tous les modes de garde) et pour les ressortissants d'un pays d'Europe du Sud.

Graphique 3.2: Proportion d'enfants pris en charge par un-e accueillant-e en milieu familial pendant au moins 8 h/semaine parmi différentes sous-populations, enfants d'âge préscolaire



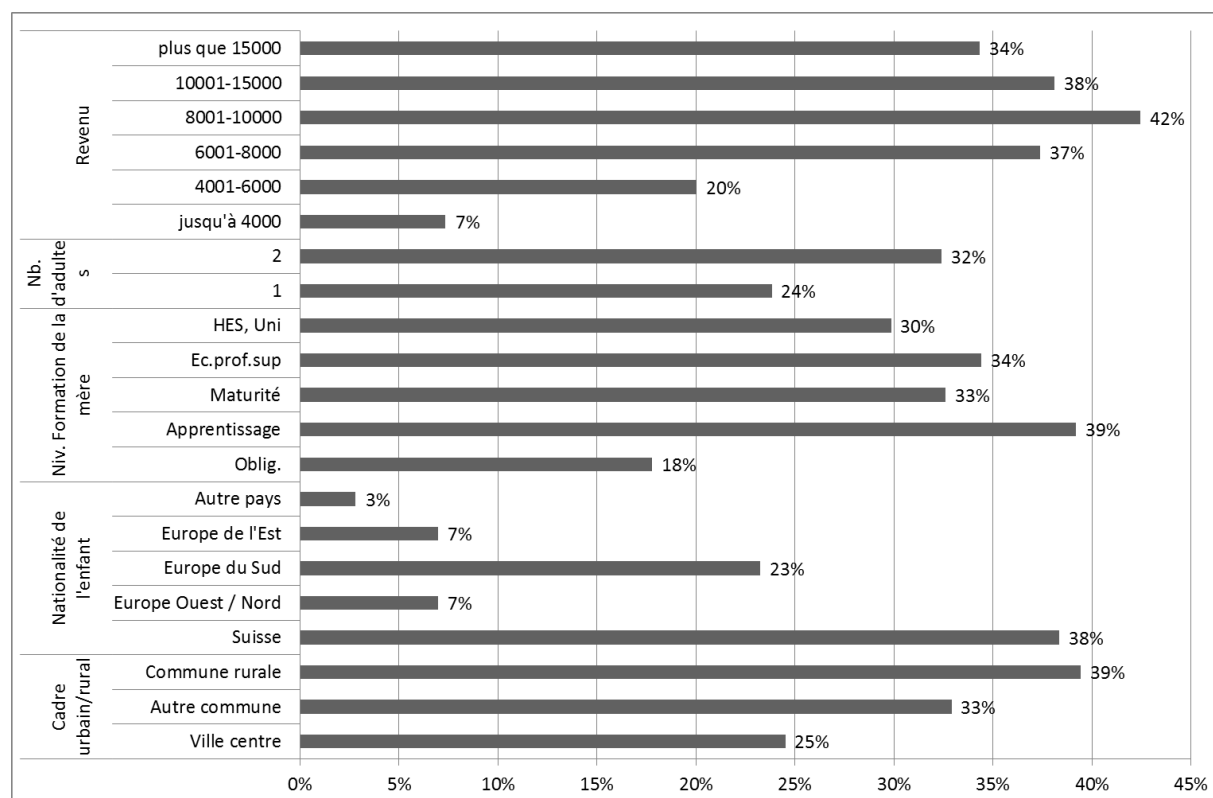
La prise en charge par la famille proche (« grands-parents »)⁸

Comme dans le reste de la Suisse, les « grands-parents » jouent un rôle important dans la garde des enfants. En partie, les résultats présentés au graphique 3.3 constituent le miroir de la

⁸ La famille proche regroupe les tantes, oncles, grands-parents. Pour une question de simplicité, nous avons retenu le terme « grands-parents » pour ce mode de garde.

situation observée pour les crèches. Ce mode de garde non-institutionnel est utilisé surtout par les ménages à revenu moyen (mais, dans une moindre mesure aussi par ceux à revenu plus élevé). Il est très utilisé par les Suisses, un peu moins par les ressortissants d'Europe du Sud, et beaucoup moins par ceux d'autres pays. Le clivage ville campagne semble également être un déterminant important, avec un plus grand rôle joué par ce mode de garde dans les régions rurales. L'impression qu'on retire du graphique 3.3 est que le mode de garde « grands-parents » reflète surtout une question de disponibilité. Les catégories qui ont moins recours à ce mode, soit des immigrées, soit des citadins, habitent probablement à une distance excessive des « grands-parents » pour qu'ils puissent utiliser ce mode de garde.

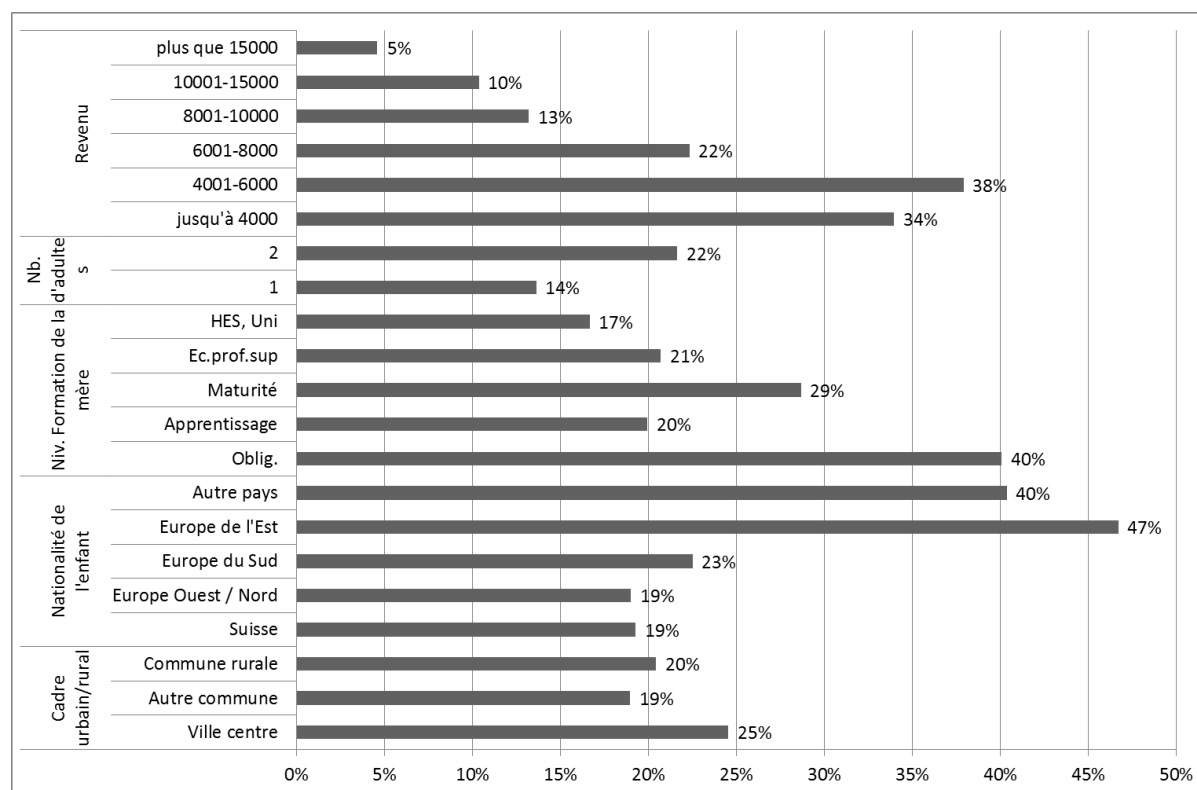
Graphique 3.3: Proportion d'enfants pris en charge par un « grand-parent » pendant au moins 8 h/semaine parmi différentes sous-populations, enfants d'âge préscolaire



Les enfants qui ne sont pas pris en charge en dehors de la famille

Le but de cette analyse est d'identifier la proportion d'enfants qui ne fait l'objet d'aucune prise en charge institutionnelle ou non-institutionnelle régulière et qui sont donc gardés par un des parents (ou les deux). Bien-sûr, les raisons qui poussent certains parents à ne pas faire appel à une prise en charge externe peuvent être multiples, et les résultats doivent être interprétés en tenant compte de cet aspect. La non-prise en charge externe peut être due à un choix délibéré ou à un choix contraint (difficulté à accéder au marché du travail, manque de places de garde). Elle peut également s'accompagner d'une certaine exclusion de l'enfant, mais ceci n'est pas nécessairement le cas. Il ressort de nos données qu'environ un cinquième des enfants en âge préscolaire sont gardés uniquement par les parents (21%).

Graphique 3.4: Proportion d'enfants gardés uniquement par les parents parmi différentes sous-populations, enfants d'âge préscolaire



Sur la base du graphique 3.4 nous pouvons constater que la probabilité de ne pas être gardé en dehors de la famille est plus forte pour les enfants vivant dans des ménages à revenu moyen-bas. Ceci est le cas surtout pour la catégorie 4001-6000 Frs/mois. Il s'agit d'une catégorie dans laquelle on trouve beaucoup de couples à un seul revenu où l'enfant est probablement pris en charge par le parent non-actif. La proportion d'enfants non-gardés à l'extérieur du domicile est plutôt élevée aussi dans des catégories potentiellement défavorisées, telles que les familles où la mère n'as pas de formation post-obligatoire (40%) et parmi les ressortissants d'Europe de l'Est (47%).

Pour mieux interpréter les résultats présentés au graphique 3.4 nous pouvons nous appuyer sur une autre variable prise en compte dans notre étude, à savoir les raisons de la non-prise en charge extra-familiale de l'enfant. Celles-ci sont présentées au tableau 3.1. Comme nous pouvons le voir, la plupart des parents qui assument la totalité des besoins de garde de leur enfant motivent cet état de fait par leur choix ou par l'absence d'un besoin. Ceci est le cas dans quatre parmi les cinq items mentionnés le plus souvent. Par exemple, 65% des enfants non gardés à l'extérieur du domicile le sont à la suite d'un choix des parents. Nous notons toutefois que 40% des parents d'enfants non gardés estiment que la raison de cette situation réside dans des coûts trop élevés. Comme on pourrait s'y attendre, la plupart de ces familles (71%) sont concentrées dans la partie inférieure de la distribution des revenus, c'est-à-dire parmi les ménages qui gagnent moins de 8000 Frs/mois.

Tableau 3.1: Les raisons de la non- prise en charge extrafamiliale. Question : *Pour quelle(s) raison(s) votre enfant n'est pas gardé de manière régulière ?* Plusieurs réponses possibles, pourcentage calculé par rapport aux enfants non gardés âgés de 0 à 12 ans.

Choix, volonté qu'il soit gardé par un de ses parents	65%
Pas besoin car autre parent ne travaille pas	48%
Raisons financières : trop cher, trop coûteux	40%
Pas besoin de garde régulière : garde occasionnelle avec famille/parenté	39%
Pas besoin, l'enfant est autonome	28%
Obligation d'arrêter de travailler pour garder mon enfant	23%
Pas de places dans les institutions (crèches, garderies, etc.)	20%
Conditions des institutions trop strictes, pas assez souples	15%
Pas trouvé d'institutions qui convenaient	11%
Déplacements pas pratiques, compliqués, trop longs	11%
Horaires des institutions ne conviennent pas	11%
Pas trouvé d'accueillant-e en milieu familial qui convenait	9%
Pas trouvé d'accueillant-e en milieu familial du tout	7%

La distribution des enfants non gardés à l'extérieur du ménage en fonction de leur âge peut également nous apporter un élément utile à l'interprétation de ces résultats. Même si la Suisse ne dispose pas d'un congé parental, on peut imaginer que certains parents décident d'interrompre leur activité lucrative pendant les premiers mois de vie de leur(s) enfant(s). Cette hypothèse est en partie compatible avec les résultats présentés au tableau 3.2, qui montre que parmi les enfants d'âge préscolaire, ce sont surtout les nouveau-nés qui sont pris en charge uniquement par un des parents.

Tableau 3.2: Distribution des enfants gardés uniquement par les parents en fonction de leur âge, âge préscolaire

<i>Age</i>	Pourcent sans garde extrafamiliale
0	37%
1	25%
2	18%
3	13%

L'impression que nous retirons de cette analyse du fait de ne pas être gardé en dehors de la famille est que dans la majorité des cas cet état de fait est le résultat d'un choix de la part des parents. Toutefois, il est possible que pour une minorité de parents ayant un faible niveau de formation et d'origine étrangère, et en particulier d'Europe de l'Est (qui correspond, dans notre base de données, aux pays suivants : ex-Yougoslavie, Bulgarie, Géorgie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie, Turquie), ce choix pourrait être le seul choix possible, en raison des difficultés à accéder au marché du travail, de la non-disponibilité de solutions informelles telles que les « grands parents » et du coût des solutions de garde institutionnelles.

Analyses multivariées

Les différentes variables prises en compte dans les analyses présentées ci-dessus sont évidemment liées entre elles. Par exemple, le niveau de formation de la mère sera très probablement corrélé avec la catégorie de revenu du ménage. Pour cette raison, nous avons aussi effectué des analyses multivariées, qui permettent d'observer la contribution spécifique de chacune des variables au résultat final. L'impact de chaque variable peut s'interpréter « à égalité de toutes les autres variables » du modèle de régression. Par exemple, les modèles nous permettent de connaître l'impact du niveau de formation de la mère sur l'utilisation d'un mode de garde donné, à égalité de revenu.

Dans les modèles multivariés nous avons repris toutes les variables socio-économiques examinées avant. Nous avons également ajouté quelques variables de contrôle supplémentaires qui ont un impact sur l'utilisation ou la non-utilisation des différents modes de garde : le taux d'activité de la mère, l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants dans le ménage et le fait d'avoir des horaires de travail irréguliers pour la mère.

Nous pouvons constater, sans surprise, que deux variables de contrôle ont un impact très fort sur la probabilité d'être gardé par chacun des trois modes de garde et sur la probabilité de ne pas être gardé : il s'agit du taux d'activité de la mère et de l'âge de l'enfant. Le revenu ensuite a un impact assez fort sur la probabilité d'être pris en charge par une crèche, celle-ci étant plus élevée parmi les ménages à revenu moyen-haut. Comme déjà mentionné plus haut, on constate que l'augmentation de l'utilisation parmi les ménages à très bas revenu constatée dans l'analyse bivariée (graphique 3.1), n'est en effet pas significative, une fois qu'on tient compte des autres variables, et en particulier du statut de famille monoparentale. Le revenu ne semble pas avoir un impact aussi clair sur les autres modes de garde. Le fait que les ménages à très bas revenu ont moins souvent recours au mode de garde « grands-parents » s'explique vraisemblablement plus par une question de disponibilité que par un effet direct. Probablement, les bas revenu sont plutôt des migrants et n'ont donc pas la possibilité de faire appel à la famille élargie. Cette interprétation est confortée par le fait que si on refait l'analyse présentée dans le modèle 3 sans inclure la variable « nationalité de l'enfant » la significativité de cet effet de revenu est renforcée. Le revenu est un déterminant important du fait de ne pas être gardé en dehors du ménage. Plus il est élevé, moins il y a de chance qu'un enfant ne soit pas gardé.

Le niveau de formation de la mère, par contre, n'a pratiquement pas d'impact sur le mode de garde utilisé et le fait de ne pas être gardé en dehors du ménage. Ce résultat, qui peut paraître surprenant, s'explique du fait que l'effet du taux d'activité de la mère et du revenu « priment » sur celui du niveau de formation de la mère. En effet, si on élimine ces deux variables (taux d'activité de la mère et revenu) de l'analyse, les mères avec une formation supérieure ont une probabilité double (o.r. 2.1, sig. < 0.001) par rapport à celles avec un apprentissage d'avoir leur enfant pris en charge dans une crèche. Comme on peut le voir dans le tableau 3.3 modèle 1, cet effet disparaît une fois qu'on introduit dans l'analyse ces deux variables.

Il est intéressant de noter que la variable « nationalité de l'enfant » maintient un certain pouvoir explicatif même lorsqu'on contrôle pour tous les autres facteurs. Ainsi, les enfants ressortissant d'un pays d'Europe de l'Ouest et du Nord ont une probabilité plus élevée d'être pris en charge dans une crèche que les enfants suisses, alors que ceux d'un pays d'Europe du Sud utilisent moins souvent ce mode de garde. La situation est inversée lorsqu'il s'agit du

mode de garde « grands-parents », plus souvent utilisé par des Suisses. Notons encore que lorsque la mère travaille avec des horaires irréguliers, la probabilité que l'enfant soit pris en charge par une crèche ou par les « grands-parents » diminue.

Tableau 3.3: Régression logistiques de trois principaux modes de garde et du fait de ne pas être gardé, enfants d'âge préscolaire, prise en charge d'au moins 8h semaine (Odds-ratios ; entre parenthèses, statistique z)

		1	2	3	4
		Crèche	Accueil familial	Grands parents	Sans garde extrafamiliale
Taux d'activité de la mère	inactive	0.361*** (-3.73)	0.269** (-3.02)	0.111*** (-6.81)	9.268*** (6.8)
	tx d'activité<50%	0.346** (-3.08)	1.888 (1.73)	0.363** (-3.03)	1.439 (0.74)
	tx d'activité 50%-69%	Référence			
	tx d'activité 70-89%	1.602 (1.82)	1.096 (0.28)	1.160 (0.57)	0.563 (-1.21)
	tx d'activité 90-100%	1.070 (0.25)	1.761 (1.65)	0.719 (-1.18)	1.292306 (0.62)
Age de l'enfant	âge enfant=<12mois	Référence			
	âge enfant= 1 an	2.670*** (3.27)	1.013 (0.04)	1.373 (1.15)	0.527* (-2.16)
	âge enfant= 2 ans	4.225*** (4.53)	1.427 (1)	1.388 (1.19)	0.282*** (-3.8)
	âge enfant= 3 ans	6.317*** (5.93)	1.004 (0.01)	1.375 (1.09)	0.149*** (-5.39)
	âge enfant= 4 ans	5.919*** (3.67)	0.445 (-1.18)	3.185** (2.62)	0.043** (-3.19)
Nombre d'enfants dans le	1 enfant	1.363 (1.55)	1.758* (2.33)	1.226 (0.99)	0.802 (-0.91)
	2 enfants	Référence			
	3 enfants	0.784 (-0.79)	0.440 (-1.62)	0.740 (-0.89)	1.005 (0.01)
	4 enfants	0.487 (-1.05)	0.852 (-0.21)	0.197 (-1.91)	1.006 (0.01)
Revenu	Jusqu'à 4000Frs	1.375 (0.75)	2.483 (1.74)	0.226* (-2.24)	1.582 (0.94)
	4001-6000Frs	1.127 (0.35)	1.078 (0.18)	0.632 (-1.38)	1.731 (1.7)
	6001-8000Frs	Référence			
	8001-10000Frs	1.943 * (2.28)	1.828 (1.63)	1.230 (0.7)	0.452* (-2.25)
	10001-15000Frs	2.175** (2.77)	2.063 (1.94)	0.835 (-0.62)	0.538 (-1.6)
	Plus de 15000Frs	5.989*** (4.65)	1.160 (0.28)	1.078 (0.2)	0.197* (-2.45)

Formation de la mère	Ecole obligatoire	0.723 (-0.85)	1.353 (0.72)	0.755 (-0.68)	1.766 (1.43)
	Apprentissage	Référence			
	Maturité	1.385 (0.93)	1.932 (1.7)	0.890 (-0.33)	1.674 (1.34)
	Ecole professionnelle	1.259 (0.75)	0.566 (-1.36)	0.820 (-0.56)	1.594 (1.13)
	Uni/HES	1.351 (1.26)	0.917 (-0.28)	0.735 (-1.29)	1.343 (0.92)
Nationalité de l'enfant	Suisse	Référence			
	Europe Ouest /Nord	2.484** (2.88)	0.830 (-0.43)	0.068*** (-5.01)	1.076 (0.19)
	Europe du sud	0.456** (-2.09)	1.937 (1.67)	0.412** (-2.66)	1.118 (0.26)
	Europe de l'est	0.355 (-1.81)	0.568 (-0.61)	0.493 (-0.71)	1.630 (0.75)
	Autre pays	0.909 (-0.2)	1.381 (0.51)	0.142 (-1.88)	1.968 (1.56)
Horaire	Travail irrégulier de la mère	0.467** (-2.65)	1.169 (0.47)	0.468* (-2.54)	2.703* (2.52)
Lieu de domicile	Ville	Référence			
	Autre commune	0.523** (-2.91)	1.605 (1.6)	1.089 (0.36)	1.198 (0.63)
	Campagne	0.389*** (-3.9)	2.592** (3.07)	1.917 (2.62)	0.911 (-0.29)
Monoparentale	Famille monoparentale	2.622* (2.36)	1.154 (0.29)	1.242 (-0.06)	0.289* (-2.02)
N		768	746	738	801

Notes :

- Seuils de significativité : * = 5% ; ** = 1% ; *** = 0.1%
- Les coefficients (odds ratios, o.r) peuvent être interprétés comme la variation de la probabilité d'être pris en charge par un mode de garde donné lorsqu'on passe de la catégorie de référence à une des autres catégories. Exemple de lecture : la probabilité d'être pris en charge dans une crèche pour un enfants vivant dans un ménage avec un revenu brut compris entre 8001 et 10000 Frs/mois est 1.94 fois supérieure à celle d'un enfant vivant dans un ménage dont le revenu se situe entre 6001 et 8000 Frs/mois, donc pratiquement le double.

3.2. Le niveau parascolaire

L'accueil parascolaire présente des enjeux socioéconomiques différents de ceux que nous avons vus ci-dessus pour le niveau préscolaire. Tout d'abord, le rôle de l'accueil comme vecteur de socialisation est moins important, vu que les enfants sont de toute façon scolarisés. Deuxièmement, comme les enfants passent une partie de leur temps à l'école, le nombre d'heures de garde devant être financé est moindre, et par conséquent le coût pour les familles l'est aussi. Par contre, les horaires d'école étant en général incompatibles avec une activité professionnelle (à l'exception d'un temps partiel réduit et très flexible), l'accès à des services de garde reste essentiel pour pouvoir concilier travail et vie familiale.

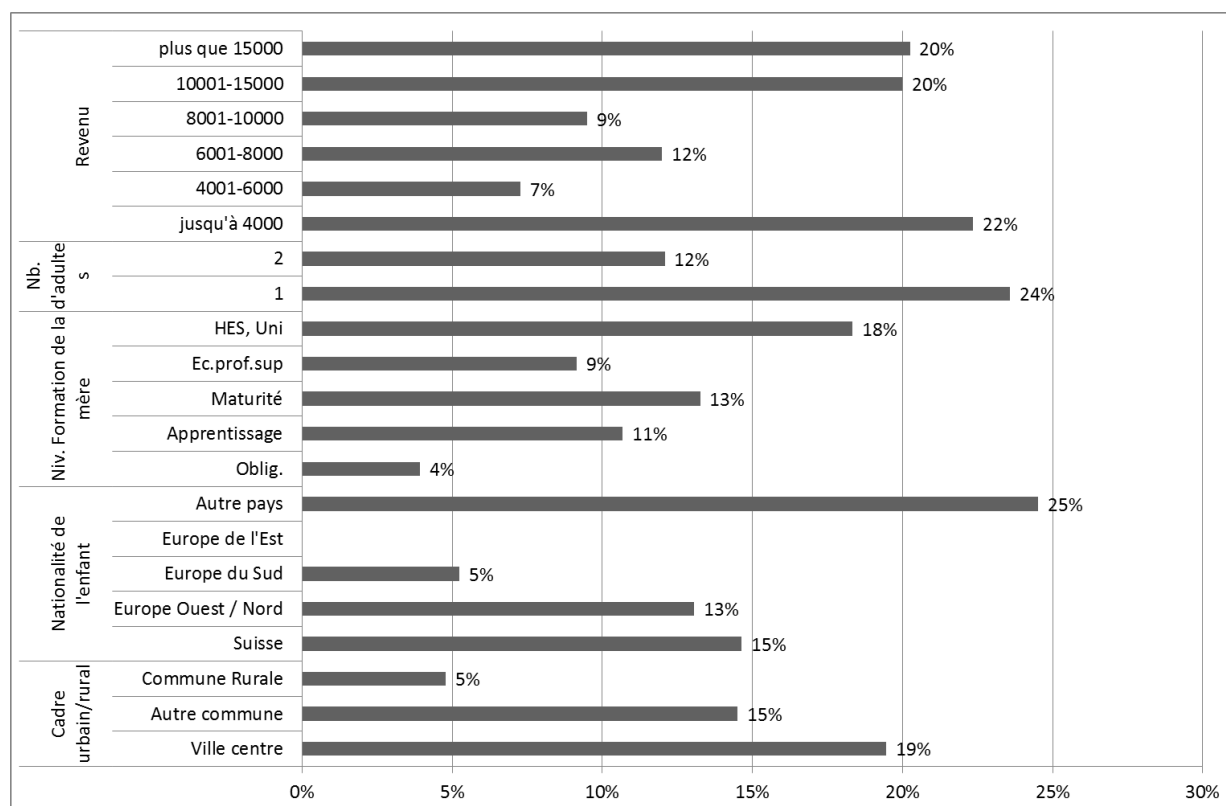
Les analyses présentées ci-dessous reprennent les mêmes variables vues pour le niveau préscolaire, avec une seule modification. Pour tenir compte du fait que la prise en charge des enfants du niveau parascolaire est forcément d'une durée plus réduite, sont considérés comme « utilisateurs », les enfants gardés pendant au moins 4 heures par semaine.

Les résultats obtenus pour le niveau parascolaire vont en général dans le même sens que ceux vus pour les enfants en bas âge. Le mode institutionnel et collectif est plus souvent choisi par des familles issues de milieux favorisés, que ce soit en fonction du revenu ou du niveau de formation de la mère. La très forte utilisation des structures d'accueil faite par les ménages à bas revenu (22% pour les ménages avec un revenu brut inférieur à 4000 Frs/mois) s'explique par la surreprésentation dans ce segment de revenu des familles monoparentales. Si celles-ci sont exclues de l'analyse, la proportion d'enfants de ce groupe pris en charge par une structure d'accueil tombe à 4%.

Les « grands-parents » semblent être le mode de garde privilégié des classes moyennes suisses. Comme dans le cas des enfants en âge préscolaire, on peut imaginer que ce résultat reflète surtout une question de disponibilité. Le fait que les enfants de nationalité d'Europe du Sud sont relativement souvent gardés par les « grands-parents » confirme cette hypothèse. En effet, la migration d'Europe du Sud étant plus ancienne, les familles concernées peuvent plus facilement compter sur la présence de la famille proche.

Les structures d'accueil parascolaires (UAPE, APEMS...)

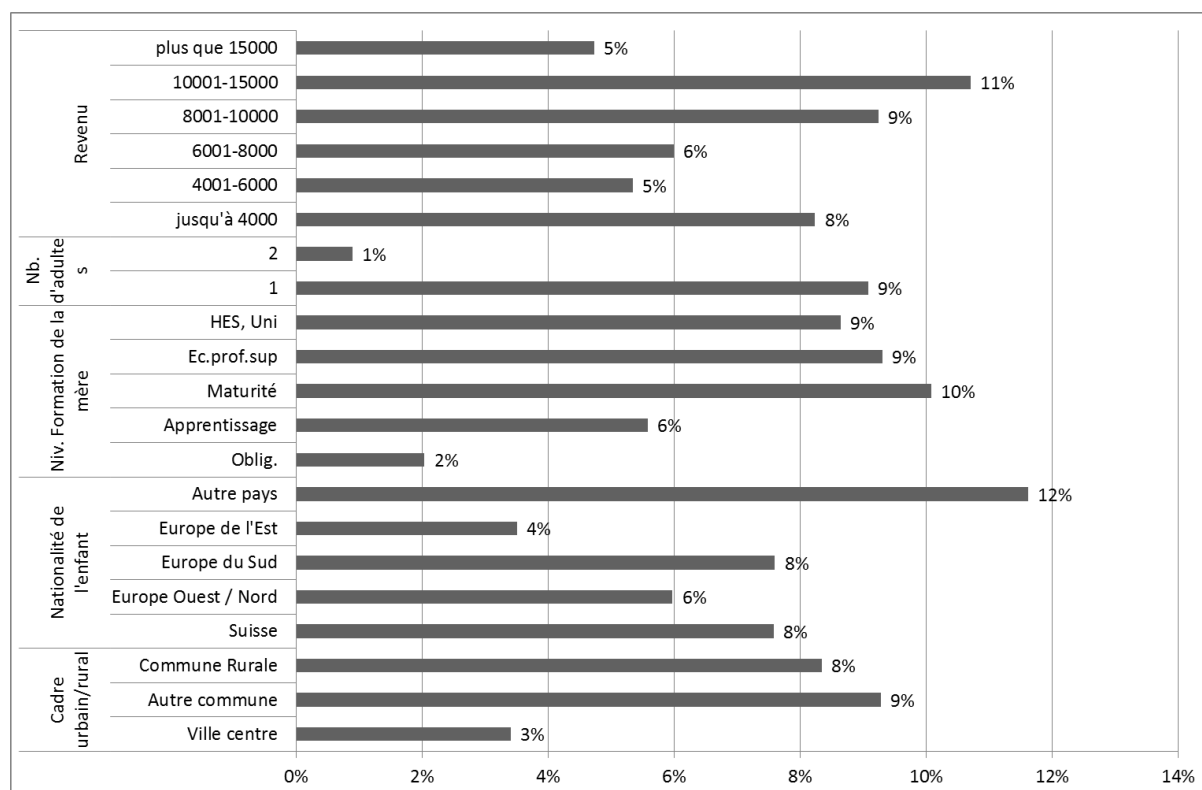
Graphique 3.5: Proportion d'enfants pris en charge par une structure d'accueil pendant au moins 4 h/semaine parmi différentes sous-populations, enfants d'âge scolaire



Note : parmi les ressortissants d'un pays d'Europe de l'Est interrogés dans l'enquête, aucun n'utilise la garde par une structure d'accueil pendant au moins 4 heures/semaine.

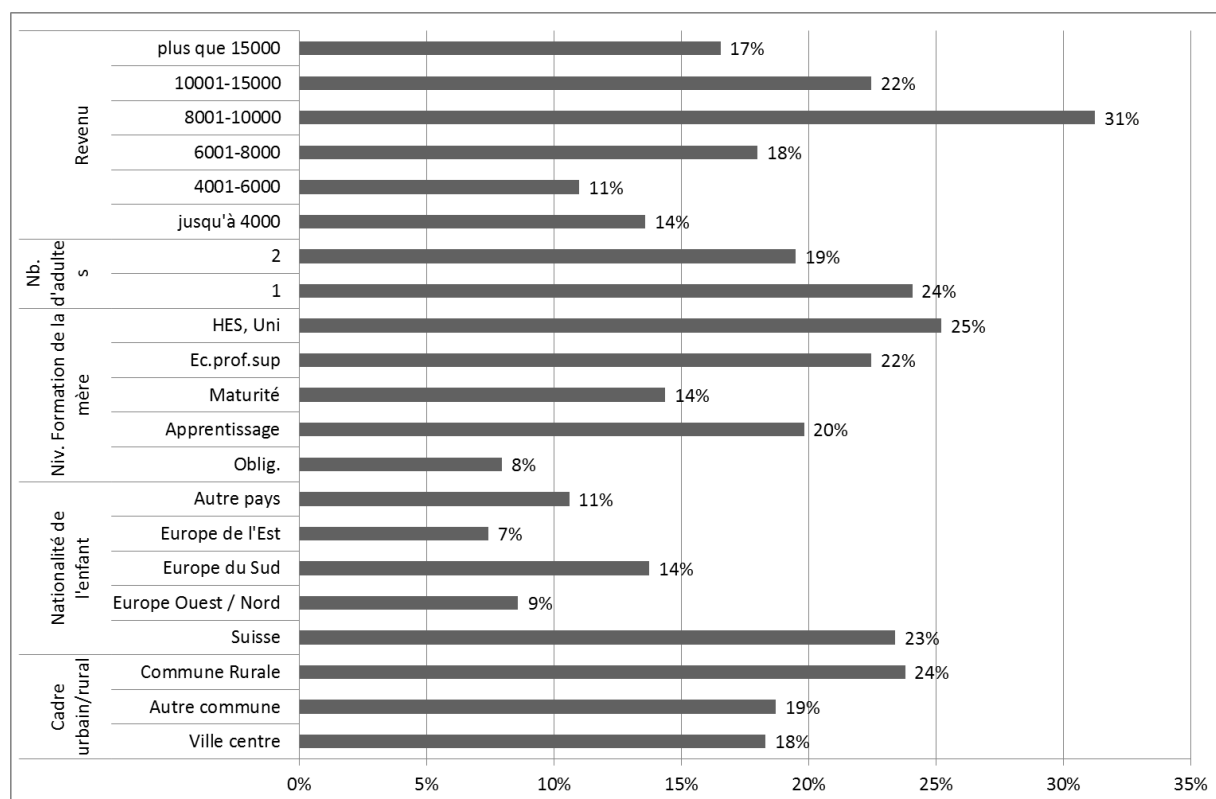
L'accueil en milieu familial (« maman de jour »)

Graphique 3.6 : Proportion d'enfants pris en charge par un-e accueillant-e en milieu au moins 4 h/semaine parmi différentes sous-populations, enfants d'âge scolaire



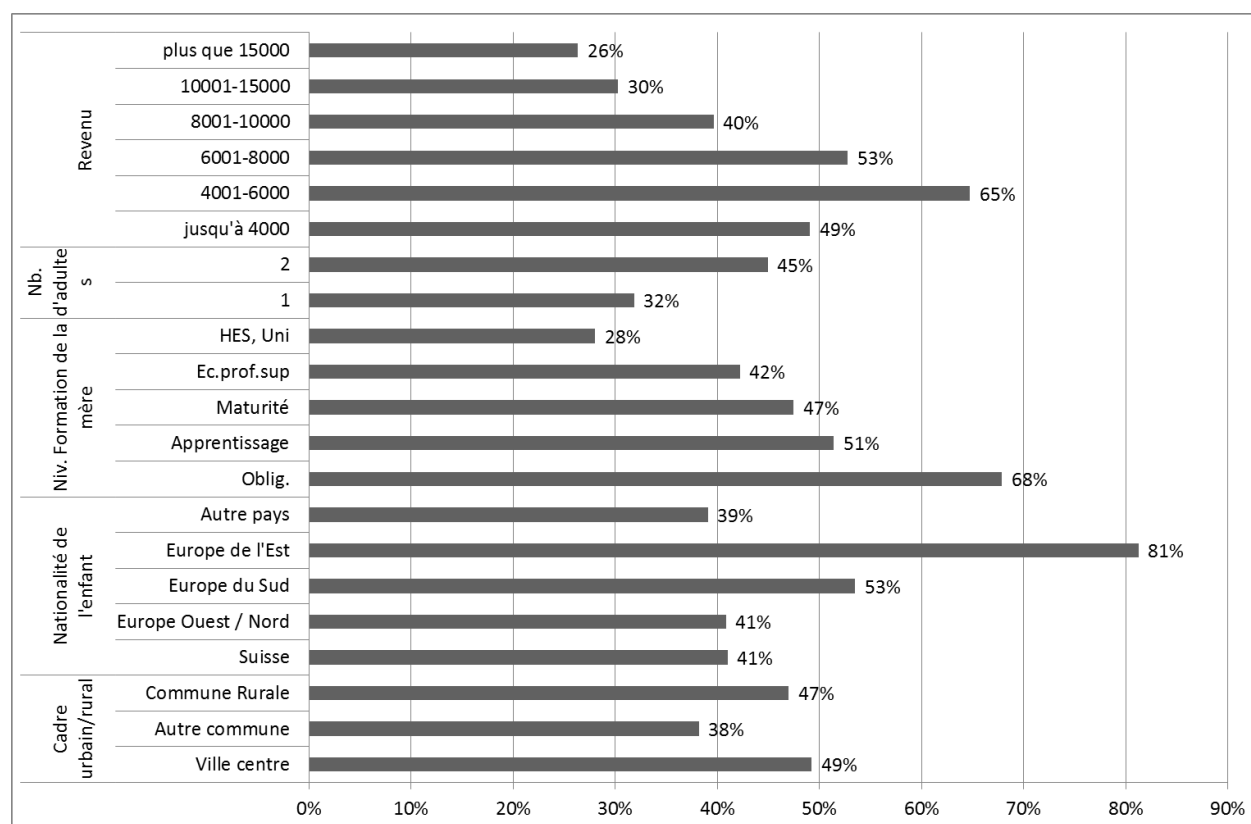
La prise en charge par les « grands-parents »

Graphique 3.7: Proportion d'enfants pris en charge par un grand parent pendant au moins 4 h/semaine parmi différentes sous-populations, enfants d'âge scolaire



Les enfants qui ne sont pas pris en charge en dehors de la famille

Graphique 3.8: Proportion d'enfants qui ne sont pas pris en charge en dehors de la famille parmi différentes sous-populations, enfants d'âge scolaire



Analyses multivariées

Les analyses multivariées réalisées pour le niveau parascolaire montrent que la plupart des variables socio-économiques n'ont qu'un effet très limité sur l'utilisation qui est faite dans ce segment de l'accueil de jour des enfants. L'effet de revenu, constaté pour les crèches, n'est par exemple pas observable pour les structures d'accueil pour écoliers, du moins pas de manière significative. Comme dans le cas de l'accueil préscolaire, on constate une moindre propension des familles étrangères à faire appel aux « grands-parents ». Les autres relations significatives vont clairement dans le sens de nos attentes, à savoir une relation positive entre le taux d'activité de la mère et l'utilisation des divers modes de garde et une relation négative avec l'âge de l'enfant. Ces analyses ne sont pas reproduites dans le présent rapport.

3.3. L'accueil de jour des enfants entre choix, contraintes et risques d'exclusion

Nos résultats vont globalement dans le sens des analyses réalisées dans d'autres contextes sur les déterminants socioéconomiques de l'utilisation des services de garde. Nous pouvons constater un « effet Matthieu », c'est-à-dire une plus grande propension à utiliser les services de garde collectifs par des familles plutôt aisées. Cet effet, se vérifie uniquement vers le haut de la distribution des revenus. La situation est plus complexe vers le bas. Nous avons constaté que les très bas revenus (moins de 4000 Frs/mois) font appel aux crèches plus souvent que des ménages à revenu moyen. Cet effet est observable seulement dans les villes centre et s'explique en grande partie par les choix des familles monoparentales. Il n'est toutefois pas statistiquement significatif. Est-ce que la structure tarifaire joue un rôle ? Il n'est pas possible de tester cette hypothèse dans le cadre de cette étude. Remarquons toutefois, que la plupart des parents qui n'utilisent pas de service de garde le font par choix, mais qu'une bonne proportion (40%) estime que ces services sont trop chers. L'hypothèse d'un impact négatif du coût de la prise en charge sur l'accès aux crèches pour les familles plus défavorisées, ne peut donc pas être exclue. Elle permettrait d'expliquer les choix différents effectués par des parents à bas revenu en ville et en dehors des villes.

Reste le fait que les enfants issus de la migration, en particulier d'Europe du Sud et de l'Est sont plus souvent exclus d'une prise en charge dans une crèche, et de même ceux avec une maman sans formation professionnelle ou supérieure. Il s'agit pourtant des enfants qui seraient les plus susceptibles de bénéficier d'une telle prise en charge. Les raisons de cette exclusion restent difficiles à identifier. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, plusieurs hypothèses peuvent être émises. Les données en notre possession ne permettent pas vraiment de trancher pour l'une ou l'autre de ces hypothèses, qui pourraient en effet être toutes pertinentes. Nous avons vu que le taux d'activité des mères est fortement lié à l'utilisation des services de garde, de même que la nationalité et le revenu.

A ce propos, nous remarquons que ces différentes variables sont d'ailleurs liées entre elles. Les mères sans activité lucrative sont surreprésentées parmi celles qui ont un niveau de formation obligatoire (39% contre 30% parmi les femmes avec un CFC) et parmi les ressortissantes d'Europe de l'Est (73% contre 28% pour les Suissesses). L'exclusion des modes de garde institutionnels et collectifs pourrait être le résultat d'un cumul de désavantages : faible niveau de formation, origine étrangère et faible participation au marché du travail.

Notons également que la direction d'une éventuelle relation de causalité ne peut pas être établie avec certitude. Dans cette discussion, nous sommes partis de l'hypothèse que les caractéristiques socio-économiques influencent le recours aux structures de garde. Toutefois, en réalité, l'hypothèse que la participation au marché du travail des mères dépend de la disponibilité et de l'accessibilité de solutions de garde est également plausible. Dans ce cas, la faible participation au marché du travail des mères peu qualifiées et d'origine étrangère serait la conséquence et non la cause d'une plus faible utilisation des services de garde.

Les autres analyses montrent que l'utilisation d'autres modes de garde est moins influencée par des facteurs sociaux. L'utilisation du mode de garde « grands-parents » semble dépendre surtout de sa disponibilité. Ainsi, ce mode de garde est utilisé surtout pour des enfants de

nationalité suisse ou par ceux d'une migration « ancienne » (Europe du Sud) ce qui fait que beaucoup de familles peuvent compter sur les « grands-parents », probablement des migrants de première génération. Les analyses du niveau parascolaire montrent peu d'effets socio-économiques. En partie, on retrouve les mêmes tendances vues pour le niveau préscolaire, mais celles-ci sont en général moins marquées.

Chapitre 4 : Une estimation de la demande pour des services de garde institutionnelle

Un objectif central de cette étude était d'estimer la demande en services de garde des familles vaudoises. Cet objectif, important pour la planification, est néanmoins très éluusif, ceci pour plusieurs raisons. D'une part, nous pouvons imaginer que la demande pour des services de garde soit sensible à leur prix. Plus un mode de garde est cher, moins forte sera la demande pour celui-ci. La demande pourrait également être sensible à d'autres caractéristiques de l'offre, telle que par exemple sa qualité ou son accessibilité. Notre étude n'a pas pu aborder ces dimensions et nous devons donc considérer les résultats des estimations présentées dans ce chapitre comme étant un reflet de la situation actuelle (ou plus précisément de septembre 2012) en matière de coûts et d'offre en général.

Deuxièmement, la demande pour des services de garde dépend d'évolutions économiques, comme par exemple la création d'emplois, et d'évolutions socioculturelles, comme la propension des parents à confier leurs enfants à des tierces personnes. Cet aspect est particulièrement important, car il est susceptible d'être lui-même influencé par l'offre de places ou de manière plus générale par la diffusion de la garde extrafamiliale dans une société donnée. Plus il est « normal » de mettre ses enfants à la crèche, plus les parents actuellement non-utilisateurs auront tendance à faire appel à des structures. Une récente étude italienne illustre bien ce mécanisme. En comparant offre et demande dans les différentes régions, cette étude remarque que la pénurie de places de crèche est plus aigüe dans les régions où l'offre est plus développée, ce qui suggère que dans le processus de développement de cette politique publique on passe à travers des phases où l'offre « tire » la demande (Suardi 2012).

Pour ces raisons, nous pensons qu'il faut considérer la notion de demande pour des services de garde comme une quantité en mouvement constant. Ce rapport se limite à en fournir une image à un moment précis, à savoir septembre 2012, et il serait erroné d'en tirer des conclusions qui auraient un impact sur le moyen terme.

Une dernière remarque importante concerne la procédure suivie pour estimer la demande. Les estimations fournies dans ce chapitre se basent sur notre échantillon, mais les chiffres présentés dans les tableaux et graphiques sont des extrapolations qui se rapportent à la population totale des enfants du canton. Pour cette raison, elles sont sujettes à une marge d'erreur. Celle-ci est exprimée par un « intervalle de confiance », c'est-à-dire une fourchette de valeurs possibles plutôt qu'un chiffre précis.

4.1. La demande non satisfaite en septembre 2012

Les données en notre possession nous permettent d'estimer la quantité ou le volume de la prise en charge institutionnelle supplémentaire souhaitée par les familles vaudoises. Les questions concernant le souhait pour une prise en charge supplémentaire ont été posées aussi bien aux parents qui utilisent déjà des services de garde qu'à ceux qui ne les utilisaient pas au moment de l'enquête. En combinant les réponses données par ces deux groupes de parents, nous pouvons estimer la demande non satisfaite en septembre 2012.

Pour chaque mode de garde, les parents interrogés avaient la possibilité d'indiquer un nombre d'heures souhaitées en plus de l'utilisation faite. Grâce à cette information, nous pouvons estimer le nombre d'enfants pour lesquels un besoin supplémentaire est relevé, et aussi le volume moyen concerné (heures par semaine). Ces informations ont une certaine validité pour les modes de garde collectifs. En effet, comme nous avons déjà pu le voir dans les analyses précédentes, les parents vaudois ont une nette préférence pour ces types d'accueil, ce qui fait que pour ces modes nous disposons d'un nombre d'observations suffisant. Par contre, pour les autres modes de garde, nous ne disposons que de très peu d'observations, ce qui rend difficile l'utilisation de ces données.

Niveau préscolaire

Comme nous pouvons le constater, en septembre 2012, une partie de la demande pour des services de garde pour des enfants d'âge préscolaire n'était pas satisfaite. Les données en notre possession nous permettent d'obtenir des résultats relativement fiables uniquement pour les crèches. Pour les autres modes de garde, les chiffres du tableau 4.1 doivent être considérés comme indicatifs, comme le montrent les intervalles de confiance très larges. Pour ce qui concerne les crèches, nous pouvons constater que des besoins supplémentaires sont relevés pour un peu plus de 4'000 enfants, pour une durée moyenne de 13,5 heures par semaine. Nos chiffres suggèrent également une certaine pénurie dans les jardins d'enfants. Pour ce mode de garde un besoin supplémentaire a été constaté pour un peu plus de 1'300 enfants et pour une durée moyenne de 10 heures. La demande non satisfaite pour de l'accueil familial est beaucoup plus faible, ce qui se traduit par un nombre très bas d'observations dans notre échantillon. Ceci confirme toutefois la forte préférence des parents vaudois pour des modes de garde collectifs.

Tableau 4.1: Estimation de la demande non satisfaite, niveau préscolaire

	No. d'enfants pour lesquels un besoin supplémentaire est relevé	Intervalle de confiance (95%)	No. d'heures moyen	Intervalle de confiance (95%)
Crèches	4158	3435 - 4881	13.5	11.5 - 15.5
Jardin d'enfant	1361	922 - 1799	10	7 - 12,5
Accueil familial	(493)	(242 – 744)	(13)	(5 - 21,0)

Notes :

- Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.
- Les chiffres entre parenthèses font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations dans l'échantillon.

Le niveau parascolaire

Comme pour le niveau préscolaire, nos données font état de l'existence d'une demande non satisfaite pour le niveau parascolaire. Encore une fois, celle-ci concerne surtout le mode d'accueil collectif. Un besoin de prise en charge par ce type d'accueil est relevé pour

environs 4'000 enfants. L'accueil familial et les cantines font aussi état d'une demande non satisfaite, cependant moindre. Toutefois, les nombres d'observations étant relativement faibles, nos estimations comportent des intervalles de confiance très amples. Ces résultats sont donc à prendre avec beaucoup de prudence.

Tableau 4.2: Estimation de la demande non satisfaite, niveau parascolaire

	No. d'enfants pour lesquels un besoin supplémentaire est relevé	Intervalle de confiance (95%)	No. d'heures moyen	Intervalle de confiance (95%)
Accueil familial	1856	1132 - 2579	8.5	5.5 - 11.5
Accueil pour écoliers	3915	2883 - 4947	7	6 - 9
Cantine	2117	1339 - 2895	5	3 - 7

Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.

Comment estimer le nombre de places manquantes ?

Les tableaux 4.1 et 4.2 fournissent des informations en termes de nombre d'enfants pour lesquels un besoin supplémentaire est relevé et du nombre d'heures moyen par semaine de ce besoin. Toutefois, du point de vue de la planification de l'offre, il serait préférable de convertir ces résultats en termes de places d'accueil. Les données en notre possession ne nous permettent pas de savoir à quel moment de la semaine le besoin supplémentaire se réfère. Nous avons donc essayé d'estimer, pour chaque mode de garde, un nombre d'heures correspondant à une place en « équivalent plein temps ». Pour ce faire, nous avons utilisé nos données pour établir un niveau d'utilisation correspondant à une utilisation très intensive, mais pas maximale. Notre choix s'est porté sur l'utilisation faite par le 95^{ème} centile de la distribution des enfants en fonction des heures d'utilisation hebdomadaires. Par exemple, pour les crèches, ce chiffre correspond à 43 heures hebdomadaires. Cette méthode nous permet de convertir les heures indiquées par les parents comme étant nécessaires en nombre de places.

Dans un premier temps, nous avons appliqué cette méthode à tous les modes de garde, mais après avoir réalisé quelques tests, nous nous sommes rendu compte qu'elle produit des résultats fiables uniquement pour le domaine des crèches. Ceci est dû à plusieurs raisons. Premièrement, la nature morcelée de l'accueil parascolaire rend plus difficile l'identification d'une notion de « place d'accueil en équivalent plein temps ». De même, pour l'accueil familial, la disponibilité d'une accueillante peut être très variable et loin du plein temps. Deuxièmement, nous disposons de beaucoup plus d'observations pour les crèches que pour les autres modes de garde, ce qui facilite l'obtention d'estimations de bonne qualité.

Approfondissement I : le domaine des crèches

Ainsi, pour le domaine des crèches, nous avons procédé à la conversion du nombre d'heures supplémentaires demandées par les parents en nombre de places, en divisant le nombre d'heures total par 43. Nous avons testé la validité de cette technique en l'appliquant également à la demande satisfaite (donc au nombre d'heures déjà utilisés par les parents) et en comparant le résultat obtenu avec les chiffres disponibles grâce à l'enquête sur l'offre. Les résultats obtenus sont très proches, ce qui suggère que la méthode retenue pour la conversion des heures en places de garde produit des résultats fiables.

Tableau 4.3: Demande satisfaite en non-satisfaite pour le mode de garde « crèche », nombre de places équivalent plein temps

	No. de places à plein temps	Intervalle de confiance (95%)
Demande satisfaite en septembre 2012	6860	6492 - 7227
Demande non-satisfaite en septembre 2012	1267	1067 - 1469
Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite	18.5%	16.4 %- 20.3%

Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.

Selon cette estimation, la demande non-satisfaite en septembre 2012 se situait à environ 1'300 places, ce qui correspond à un peu moins de 20% de l'offre actuelle. Cette proportion semble être assez constante dans les différentes régions du canton, comme nous pouvons le voir dans le tableau 4.4. Si une différence existe, elle est minime et suggère que la demande non-satisfaite est proportionnellement plus faible dans les communes autres que les villes centre. Il semblerait donc que la demande non-satisfaite soit plus faible dans les communes où l'offre est également plus faible, un résultat qui rappelle celui obtenu dans une comparaison des régions italiennes mentionnée ci-dessus. Il est compatible avec l'hypothèse que pendant certaines phases du développement d'une politique d'accueil, l'offre « tire » la demande.

Tableau 4.4: Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite par type de commune

	Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite	Intervalle de confiance (95%)
Ville centre	21.2%	17.9%- 24.0%
Autre commune d'une agglomération	17.6%	13.5% - 21.1%
Commune rurale	17%	14.2% - 19.0%

Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.

Des différences plus importantes peuvent être identifiées par rapport à l'âge des enfants. En effet, la demande non-satisfaite est plus importante pour la tranche d'âge des moins de 2 ans. Des nouvelles places devraient donc être créées en priorité pour ce groupe d'enfants.

Tableau 4.5: Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite en fonction de l'âge des enfants, domaine des crèches

	Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite	Intervalle de confiance (95%)
Moins de 2 ans	32.1%	27.8% - 37.7%
2 à 3 ans	11.5%	8.9% - 13.6%

Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.

Approfondissement II : Les structures d'accueil parascolaire (UAPE, APEMS)

Comme déjà anticipé, nous n'avons pas procédé à une conversion en nombre de places des besoins exprimé en matière d'accueil parascolaire, car la méthode que nous avons adoptée pour les crèches ne donne pas des résultats satisfaisants pour ce type d'accueil. Toutefois, afin de donner une idée de l'étendue de la demande non satisfaite, il est possible, comme pour les crèches, d'estimer celle-ci comme une proportion de la demande satisfaite. Cette estimation peut se faire sur la base du nombre d'heures d'utilisation effective ou souhaitée mentionné par les parents, et il n'est pas nécessaire de le convertir en places.

Tableau 4.6: Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite par type de commune et pour l'ensemble du canton, domaine des structures d'accueil parascolaire

	Demande non-satisfaite en pourcent de la demande satisfaite	Intervalle de confiance (95%)
Ensemble du canton	25.0%	22.6% - 27.0%

Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.

Nous pouvons constater que, pour l'ensemble du canton le volume de la demande non-satisfaite correspond à env. 25% de la demande satisfaite, un résultat légèrement supérieur à celui que nous avons trouvé pour les crèches. Le détail par région et par âge ne fournit pas d'informations utiles, car le nombre d'observations devient trop faible. Pour cette raison, nous avons décidé de ne pas le publier.

4.2. La demande rapportée à la population totale

L'objectif de cette analyse est de compléter les informations sur la demande pour des services de garde en mettant en relation celle-ci avec le nombre total d'enfants résidents dans le canton (Tableau 4.7).

Tableau 4.7: Demande totale (satisfaite et non satisfaite) pour différents services de garde institutionnelle, en heures/semaine par enfant résident

	No h/sem. enf	Intervalle de confiance (95%)	
Niveau préscolaire			
Crèches			
Ensemble du canton	10.5	9.5	11.4
Villes-centre	13.7	11.9	15.5
Autre commune	10.8	9.3	12.2
Communes rurales	6.1	4.7	7.4
Moins de 2 ans	9.5	8.2	10.9
2 à 3 ans	11.7	10.4	13.1
Jardins d'enfants			
Ensemble du canton	1.2	0.9	1.4
Accueil familial			
Ensemble du canton	3.5	2.9	4.2
Niveau parascolaire			
Accueil familial			
Ensemble du canton	1.2	0.9	1.5
Accueil pour écoliers			
Ensemble du canton	2.0	1.7	2.3
Villes centre	2.9	2.1	3.7
Autre commune	2.1	1.6	2.7
Communes rurales	0.8	0.4	1.2
4 à 7 ans	2.8	2.2	3.4
8 à 12 ans	1.4	1.1	1.8
Cantine			
Ensemble du canton	0.6	0.5	0.7

Notes :

- Intervalle de confiance : le nombre d'enfants et nombre d'heures dans la population totale ont été estimés sur la base de l'échantillon. La probabilité que le chiffre réel se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance est de 95%.
- Exemple de lecture : dans les villes centre, les enfants âgés de 0 à 3 ans sont pris en charge dans une crèche pendant 13.7 heure semaine en moyenne.

Pour ce faire, nous avons additionné le nombre d'heures de garde utilisé et souhaité en plus par les parents, et nous avons divisé ce chiffre par l'ensemble des enfants de la tranche d'âge

concernée. Nous calculons de cette manière un besoin moyen par enfant résidant, exprimé en heures par semaine par enfant. Nous avons réalisé cet exercice pour chaque type d'accueil par type de commune (ville centre, autre commune, commune rurale) et en fonction de l'âge des enfants. Dans cette analyse sont inclus aussi les non-utilisateurs ce qui donne lieu à des chiffres relativement bas. Comme pour d'autres analyses, le faible nombre d'effectifs dans certaines catégories ne nous permet pas de fournir toujours le détail par région et par tranche d'âge.

Comment utiliser les informations présentées dans le tableau 4.7 ? Le nombre d'heures moyen demandé peut être multiplié par le nombre d'enfants d'une certaine tranche d'âge résidant dans une ou plusieurs communes. Cette opération permet d'obtenir une estimation du nombre total d'heures demandé pour un certain groupe d'enfants. Pour la planification, ce chiffre doit être converti en places. Comme nous l'avons vu plus haut, les données en notre possession nous ont permis d'estimer un facteur de conversion satisfaisant uniquement pour les crèches. Un exemple de calcul permet de comprendre la procédure. Admettons que dans une commune périurbaine (agglomération) vivent 200 enfants âgés de moins de 4 ans. Le nombre d'heures total demandé pour le mode de garde crèche peut être estimé en multipliant ce chiffre par le nombre d'heures demandé moyen (10,8 heures pour les communes d'agglomération). Le chiffre ainsi obtenu sera divisé par 43, c'est-à-dire le facteur de conversion heures – places pour le mode de garde crèche, soit :

$$200 \times 10,8 : 43 = 50$$

Le même calcul peut être effectué avec les extrêmes de l'intervalle de confiance, ce qui permet d'obtenir une fourchette à l'intérieur de laquelle la demande totale devrait se trouver (dans cet exemple, entre 43 et 57 places).

4.3. La répartition de la demande dans la semaine

Les informations concernant les souhaits des parents ont été fournies en nombre d'heures par semaine, sans spécifier à quel moment précis la garde est demandée. Par contre, les heures effectivement utilisées peuvent être attribuées à des plages horaires spécifiques. De cette manière nous pouvons établir comment l'utilisation des services de garde est répartie dans la semaine.

Les tableaux 4.8 à 4.13 permettent de voir comment la demande est répartie dans la semaine. Les trois premiers tableaux fournissent des pourcentages par rapport au nombre d'enfants qui sont pris en charge institutionnellement pendant au moins une plage horaire. Les trois derniers tableaux, par contre, rapportent les utilisateurs à l'ensemble de la tranche d'âge concernée.

Ces pourcentages reflètent l'utilisation faite des différents modes de garde. Toutefois, on peut imaginer que la même distribution dans la semaine se vérifiera pour les heures supplémentaires demandées. Les tableaux 4.8 à 4.13 peuvent donc être utilisés pour la planification des nouvelles places, notamment pour savoir quand, dans la semaine, la demande est plus intense.

Tableau 4. 8: Répartition de l'utilisation des services de garde institutionnelle (crèche, jardin d'enfant et accueil familial) dans la semaine, niveau préscolaire, par rapport au nombre d'enfants pris en charge pendant au moins une tranche horaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin tôt (avant 8h30)	39%	36%	29%	36%	32%	(1%)
Matin (8h30-12h00)	62%	65%	49%	64%	54%	(2%)
Midi (12h00 - 14.00)	55%	55%	45%	55%	47%	(2%)
Après-midi (14h00 - 16h00)	56%	53%	42%	55%	45%	(2%)
Fin d'après-midi (16h00-19h00)	43%	43%	31%	44%	37%	(1%)
Soirée/nuite (dès 19h00)	(1%)	(0%)	(1%)	(1%)	(1%)	(1%)

Note : Les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations

Tableau 4.9: Répartition de l'utilisation des services de garde institutionnelle dans la semaine, niveau parascolaire, 4 à 7 ans, par rapport au nombre d'enfants pris en charge pendant au moins une tranche horaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin tôt (avant 8h30)	24%	26%	14%	26%	21%	-
Matin (8h30-12h00)	(9%)	(9%)	13%	(10%)	(8%)	(1%)
Midi (12h00 - 14.00)	68%	79%	(18%)	72%	60%	(1%)
Après-midi (14h00 - 16h00)	28%	36%	(10%)	30%	24%	(1%)
Fin d'après-midi (16h00-19h00)	41%	49%	8%	45%	36%	(1%)
Soirée/nuite (dès 19h00)	-	-	-	-	-	-

Note : - = aucune observation dans la base de données. Les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Tableau 4.10: Répartition de l'utilisation des services de garde institutionnelle dans la semaine, niveau parascolaire, 8 à 12 ans, par rapport au nombre d'enfants pris en charge pendant au moins une tranche horaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin tôt (avant 8h30)	(14%)	15%	9%	14%	12%	(1%)
Matin (8h30-12h00)	(2%)	(2%)	-	(3%)	-	-
Midi (12h00 - 14.00)	73%	80%	13%	78%	71%	(1%)
Après-midi (14h00 - 16h00)	14%	13%	(5%)	(12%)	(8%)	-
Fin d'après-midi (16h00-19h00)	23%	26%	(5%)	24%	20%	-
Soirée/nuite (dès 19h00)	-	-	-	-	-	-

Note : - = aucune observation dans la base de données. Les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Tableau 4.11: Répartition de l'utilisation des services de garde institutionnelle dans la semaine, niveau préscolaire, par rapport à l'ensemble des enfants de la tranche d'âge

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin tôt (avant 8h30)	18%	17%	13%	17%	15%	(0%)
Matin (8h30-12h00)	29%	30%	23%	29%	25%	(1%)
Midi (12h00 - 14.00)	26%	25%	21%	25%	22%	(1%)
Après-midi (14h00 - 16h00)	26%	25%	19%	25%	21%	(1%)
Fin d'après-midi (16h00-19h00)	20%	20%	14%	20%	17%	(1%)
Soirée/nuite (dès 19h00)	-	-	-	-	-	-

Note : - = aucune observation dans la base de données. Les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Tableau 4.12: Répartition de l'utilisation des services de garde institutionnelle dans la semaine, niveau parascolaire, 4 à 7 ans, par rapport à l'ensemble des enfants de la tranche d'âge

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin tôt (avant 8h30)	9%	10%	5%	10%	8%	-
Matin (8h30-12h00)	(3%)	(3%)	5%	(4%)	(3%)	(0%)
Midi (12h00 - 14.00)	26%	30%	(7%)	27%	23%	(0%)
Après-midi (14h00 - 16h00)	11%	14%	(4%)	11%	9%	(1%)
Fin d'après-midi (16h00-19h00)	16%	19%	(3%)	17%	14%	(0%)
Soirée/nuite (dès 19h00)	0%	0%	0%	0%	0%	-

Note : - = aucune observation dans la base de données. Les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Tableau 4.13: Répartition de l'utilisation des services de garde institutionnelle dans la semaine, niveau parascolaire, 8 à 12 ans, par rapport à l'ensemble des enfants de la tranche d'âge

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin tôt (avant 8h30)	(3%)	4%	(2%)	(3%)	(3%)	(0%)
Matin (8h30-12h00)	(1%)	(1%)	-	(1%)	(0%)	-
Midi (12h00 - 14.00)	18%	20%	(3%)	20%	18%	(0%)
Après-midi (14h00 - 16h00)	(3%)	(3%)	(1%)	(3%)	(2%)	-
Fin d'après-midi (16h00-19h00)	6%	7%	(1%)	6%	5%	-
Soirée/nuite (dès 19h00)	-	-	-	-	-	-

Note : - = aucune observation dans la base de données. Les chiffres entre parenthèse font référence à des estimations basées sur moins de 20 observations.

Conclusions

Un résultat important de cette étude est que l'accueil de jour est une réalité pour une majorité des familles vaudoises. En fonction du seuil d'utilisation retenu (1 ou 8 heures par semaine) entre 70% et 80% des enfants d'âge préscolaire du canton sont pris en charge par des tiers. Les proportions sont un peu plus basses pour les enfants en âge scolaire, mais restent élevées, autour de la moitié. Une forte majorité des enfants vaudois, à côté de la famille immédiate et de l'école, connaissent aussi l'accueil de jour.

Les parents sont globalement satisfaits des solutions qu'ils trouvent. Comme nous avons pu le voir au chapitre 2, le niveau de satisfaction pour pratiquement tous les modes de garde est très élevé. Ce résultat semble contraster avec un autre élément qui ressort de notre étude, à savoir le fait que des proportions non négligeables de parents utilisent un mode de garde qu'ils ont dû choisir par défaut. Ceci est le cas surtout pour les utilisateurs des modes de gardes « accueil familial » « nounou, fille au pair » et « voisins ». Comment expliquer cette apparente contradiction ? Nous pouvons imaginer que les parents s'adaptent aux offres disponibles, même si elles sont différentes du premier choix.

Si les parents sont globalement satisfaits de l'offre dans son ensemble, ils font état d'une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs, à savoir les crèches et les structures d'accueil parascolaire. Ce résultat émerge de manière claire de plusieurs des analyses effectuées. Par exemple, parmi ceux qui ont été contraint à un choix par défaut, la préférence allait le plus souvent à un mode de garde collectif. Notre analyse de la demande non-satisfaite va exactement dans le même sens, avec la plupart des souhaits d'utilisation supplémentaire qui concernent les crèches et les structures d'accueil pour écoliers.

A côté de cette préférence claire pour les modes de gardes institutionnels et collectifs nous trouvons également un très bon niveau de satisfaction des parents qui font appel aux « grands-parents » pour l'accueil de jour de leurs enfants. Ce mode de garde est aussi relativement rarement choisi par défaut. L'impression qu'on retire de l'étude est que les « grands-parents » sont souvent choisis lors qu'ils sont disponibles et sont peut-être préférés aux modes institutionnels qui sont probablement moins facilement accessibles et sans doute plus chers. Cette impression se base aussi sur le fait que les Suisses sont les plus grands utilisateurs du mode de garde « grands-parents » mais aussi les familles originaires d'Europe du Sud, issues d'une migration plus ancienne et qui compte dans ses rangs plus de « grands-parents ».

Comme dans d'autres études, menées en Suisse et à l'étranger, on constate un biais social dans l'accès aux structures institutionnelles et collectives, en particulier aux crèches, qui sont plus utilisées par des familles à haut revenu. Il est possible que la structure tarifaire favorable aux bas revenus appliquée dans les villes-centre permette de limiter cet effet, mais les données en notre possession ne nous permettent pas de répondre à cette question de manière définitive. Cette difficulté d'accès aux crèches pour les enfants issus de milieux défavorisés doit être considérée comme problématique. En effet, le canton de Vaud se prive de cette manière d'un instrument de promotion de la réussite scolaire et de la cohésion sociale dont l'efficacité a été mise en évidence par plusieurs études (cf. Kamerman et al. 2003 ; Ruhm et al. 2007).

Finalement, l'étude montre aussi que l'offre actuelle est insuffisante, surtout pour les modes de garde institutionnels et collectifs. En extrapolant à l'ensemble du canton, les souhaits

exprimés par les parents interrogés correspondent à environ 1'300 places de crèche supplémentaires. Pour les structures d'accueil pour écoliers, nous ne pouvons pas fournir des chiffres en nombre de place, mais la demande non-satisfaite relevée en septembre 2012 correspond à environ 25% de l'offre actuelle.

Comme nous l'avons plusieurs fois répété, ces estimations sont à prendre avec beaucoup de prudence, car la demande pour des places d'accueil est forcément fluctuante et dépend de beaucoup de facteurs, tels que la conjoncture économique, les valeurs sociales, la qualité de places proposée, et peut-être surtout, de leur prix. Elles permettent néanmoins aux réseaux d'avoir une idée de l'offre supplémentaire à développer dans l'immédiat pour répondre à la demande non satisfaite telle qu'elle a pu être exprimé en septembre 2012.

Bibliographie

Bonoli, G. Abrassart, A. et Schlanser, R. (2010) *La politique tarifaire des réseaux d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud*, Lausanne, FAJE.

COFF (2008) L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse, Berne, DFI.

Le Roy-Zen Ruffinen, O. & Pecorini, M. (2005) *Besoins de garde de la petite enfance. Enquête auprès des familles ayant des jeunes enfants Canton de Genève – 2002*, Genève, SRED, Rapport.

Kamerman, S., Neuman, M., Waldfogel, J. & Brooks-Gunn, J. (2003) *Social policies, family types and child outcomes in selected OECD countries*, Paris, OECD Social, employment and migration working papers No. 6.

OCDE(2011) *Babies and Bosses - Reconciling Work and Family Life: A Synthesis of Findings for OECD Countries*, Paris, OECD

Ruhm, C., Magnuson, K.A., and Waldfogel, J. (2007). "Does Prekindergarten Improve School Preparation and Performance?" *Economics of Education Review*, Vol. 26(1): 33-51

Schlanser, R. (2011) *Qui utilise les crèches en Suisse? Logiques sociales du recours aux structures d'accueil collectif pour la petite enfance*, Lausanne, IDHEAP, Cahier No. 264.

Suardi, S. (2012) *Early Childhood Education and Care: a Social Investment. Evaluation of Mid-Long Term Effects on the Italian Young.*, Brussels/Milan, unpublished MA dissertation

Van Lancker, W. & Ghysels, J. (2012) Who benefits? The social distribution of subsidized childcare in Sweden and Flanders. *Acta Sociologica*, 55, 125-142.